

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Spécial Musées

16 AVRIL 2015

Procès-verbal

ORDRE DU JOUR

- 1. Présentation de l'avant-projet définitif du bâtiment d'accueil** du Musée du Moyen – Age, thermes et hôtel de Cluny (*pour avis*)

LISTE DE PRÉSENCE

Représentants de l'administration :

Bruno SAUNIER, Sous-directeur de la politique des musées, Service des musées de France, Président du CHSCT

Carole ETIENNE-BOISSEAU, Chef de la mission dialogue social, DGP, responsable ayant autorité en matière de ressources humaines

Représentants du personnel titulaires :

CGT-Culture :

Nathalie RAMOS

Jean-Pierre PINSON

Pedro BOUROUH

SUD Culture Solidaires :

Jean-François PORCHER

Représentants du personnel suppléants :

CGT-Culture :

Cécile RANVIER

SUD Culture Solidaires :

Warda BALAH-CHIKHA

Inspecteur Santé et Sécurité au Travail

Yann ROGIER

Secrétariat administratif du CHSCT

Corinne BOLUEN, mission dialogue social

LISTE DES EXPERTS

Experts à la demande de l'administration :

sur tous les points : Elisabeth TABURET-DELAHAYE, Directrice, Musée de Cluny

sur tous les points : Axel VILLECHAIZE, Secrétaire général adjoint, Musée de Cluny

sur tous les points : Alain DECOUCHE, Chef de la régie des œuvres du musée de Cluny

sur tous les points : Matthieu DECRAENE, Chef du service culturel du musée de Cluny

sur tous les points : Capitaine Dominique BUFFIN, de la mission Sécurité, sûreté et accessibilité de l'Inspection des patrimoines

sur tous les points : Hadrien RUSSELLE, Chef de projet, OPPIC

Présentation de l'avant-projet définitif du bâtiment d'accueil du Musée du Moyen Age, thermes et hôtel de Cluny (pour avis)

Bruno SAUNIER

Bonjour à tous.

Nous avons une deuxième séance, un nouveau CHSCT sur le projet de rénovation du musée de Cluny. Nous aborderons sans doute en questions diverses, à la demande de Monsieur Bourouh la question des musées nationaux du XX^{ème} siècle en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Nous allons commencer, si vous le voulez bien par faire l'appel.

Carole ETIENNE-BOISSEAU

Pour cette séance du 16 avril 2015, nous avons, pour présider ce CHSCT Monsieur Bruno Saunier, sous-directeur de la politique des musées, Service des musées de France. Moi-même, en qualité de responsable ayant autorité en matière de ressources humaines, Carole Etienne-Boisseau, chef de la mission dialogue social de la DGP.

Pour les représentants du personnel, nous n'avons plus d'élu pour la CFDT, puisque Madame Dutarte a quitté les musées du XX^{ème}. Donc, nous avons fait une demande auprès de la CFDT pour nous désigner un nouveau représentant et nous sommes en attente.

Pour la CGT, nous avons parmi nous Nathalie Ramos, nous avons Jean-Pierre Pinson, Monsieur Pedro Bourouh. Monsieur Jean-François Porcher pour SUD. En qualité de représentants du personnel suppléants, nous avons, pour la CGT, Madame Cécile Ranvier et pour SUD, Madame Warda Balah-Chikha.

Marie-Dominique Lardoux, qui est le médecin de prévention de l'établissement nous prie de l'excuser parce qu'elle est prise sur un autre CHSCT aujourd'hui. L'inspecteur Santé et Sécurité au Travail, Yann Rogier. Nous sommes priés d'excuser également l'absence de Laurence Visery, qui est assistante de prévention de l'établissement Cluny, qui était là lors de la séance du 27 mars mais qui ne pouvait pas être là aujourd'hui.

En qualité d'experts de l'administration, Elisabeth Taburet-Delahaye, directrice du musée de Cluny, accompagnée d'Axel Villechaize, secrétaire général adjoint du musée de Cluny. Alain Decouche, chef de la régie des œuvres du musée de Cluny, Matthieu Decraene, chef du service culturel du musée de Cluny. Nous avons aussi le Capitaine Dominique Buffin de la mission Sécurité sûreté et accessibilité de l'Inspection des patrimoines. Nous espérons que nous rejoindra Hadrien Russelle, qui n'a pas indiqué qu'il serait absent et qui, en tout cas était convié, chef du projet OPPIC, *Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobilier de la Culture*.

Pour assurer le secrétariat administratif, je suis accompagnée de ma collègue Corinne Boluen, de la mission dialogue social. Voilà, Monsieur le Président, pour l'appel.

Bruno SAUNIER

Très bien. Vous avez eu la dernière fois, et je pense que vous les avez conservés – je vois que vous les avez sous les yeux – les documents format A3 des élévations et des plans des différents niveaux du bâtiment d'accueil du musée de Cluny. Vous avez reçu le compte rendu de notre visite de la délégation du CHS du 27 mars. Et vous avez également le projet de procès-verbal du CHS du 27 mars après-midi.

Commence-t-on par les observations ou ce sera au prochain CHS ? C'est simplement pour information et pour vous permettre de réagir lors du prochain CHS, et donner des informations sur

nos échanges précédents concernant le musée de Cluny. Donc, vous ferez les observations la prochaine fois. Ce sont simplement les documents de travail pour nous permettre à tous de nous souvenir, de nous rappeler ce dont nous avons parlé la dernière fois.

Je sais que Matthieu Decraene a un engagement à partir de midi au musée de Cluny. Donc, si vous avez des questions concernant tout ce qui concerne les aménagements liés à l'action culturelle, si vous en êtes d'accord, il faudrait les poser en premier. Et ensuite, nous aborderons les autres points, notamment les questions de sûreté et de sécurité avec la présence du Capitaine Buffin, et les questions de régie avec Monsieur Decouche.

Par rapport aux documents que vous avez reçus, je me souviens qu'il y avait un certain nombre de questions, notamment concernant l'aménagement de l'atelier pédagogique. Avez-vous des interventions ou des questions sur ces sujets particuliers ? Madame Ramos.

Nathalie RAMOS

Justement, par rapport à l'emplacement de l'atelier pédagogique, avec le vestiaire pour les groupes à côté, où plusieurs groupes d'enfants seront amenés à se croiser, ne considère-t-on pas que 15 mètres carrés, c'est un peu juste ? Serait-il envisageable d'augmenter un peu la surface de ce vestiaire ? Je ne conteste pas l'intérêt de ces 70 mètres carrés pour l'atelier pédagogique, mais j'en reviens toujours à la fonctionnalité. Des enfants qui se croisent, à déposer et à reprendre des sacs ou des vêtements, avec un accès pas si large que ça, cela me paraît un peu juste et pas très fonctionnel. Donc, est-il possible d'envisager, quitte à grignoter quelques mètres – pas énormément – sur l'atelier pédagogique, qui, en tout état de cause, ne sera pas amputé de beaucoup ?

Bruno SAUNIER

Madame Taburet, voulez-vous répondre ?

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Là-dessus, je peux vous apporter une réponse parce qu'il se trouve que la disposition prévue sur les plans de février et mars ne répond pas à l'une des prescriptions de sécurité qui est – je parle sous le contrôle des spécialistes – qu'il y ait plus ou moins 5 mètres entre deux issues. Et donc, ce plan doit être revu. L'architecte a fait deux propositions dont aucune ne nous paraît satisfaisante. Et notre réponse a précisément été que nous demandions une proposition supplémentaire, fut-ce en diminuant légèrement la surface de l'atelier. Et là, je passe la parole à Matthieu.

Matthieu DECRAENE

Nous avons les mêmes observations finalement sur les plans. En effet, il y a la nécessité, au niveau de la gestion des flux pour ces vestiaires, qu'elle soit fluide et, en effet, que les groupes puissent circuler de manière facile. Nous avons fait les mêmes remarques auprès de l'architecte et nous attendons une solution qui soit convenable, sans trop manger sur la surface de l'espace pédagogique. Je reviens juste sur cet aspect de l'espace pédagogique. On accueille actuellement au musée plus de 2 500 groupes. C'est un espace qui sera modulable, qui sera à la fois pour des ateliers, des missions d'éducation artistique et culturelle qui sont centrales aussi dans les missions du musée, et qui permettra aussi d'accueillir dans de bonnes conditions des manifestations. Je pense aux prochaines, la Nuit européenne des musées, nos Dimanches étudiants. Donc c'est un espace qui permettra, je pense, de rendre de grands services pour la politique du musée envers ces publics.

Bruno SAUNIER

Madame Ramos.

Nathalie RAMOS

J'ai aussi pris note, la dernière fois, de la polyvalence de cet espace, qui sera aussi amené à servir en tant que salle de réunion. C'est ce qui a été évoqué la dernière fois, et éventuellement aux cours d'AG, sommes-nous d'accord Monsieur Villechaize ?

Axel VILLECHAIZE

Cela dépend ce que vous entendez par salle de réunion, Madame Ramos.

Nathalie RAMOS

Cela a été évoqué par vous la dernière fois.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

C'est moi qui l'ai évoqué. Ce que je vous avais répondu, et je parle sous le contrôle des trois personnes qui sont à ma droite, il me semble que nous n'avons jamais refusé de mettre à disposition d'un ensemble de membres des équipes du musée de Cluny un espace qui soit vacant. Donc, sans en avoir vraiment spécifiquement parlé entre nous, il me paraît évident – mais nous avons un peu évoqué la question avec Matthieu Decraene – que lorsqu'un service demandera la mise à disposition d'une partie, ou de la totalité d'ailleurs, des espaces ateliers pédagogiques lorsqu'ils ne sont pas occupés par des groupes, ce sera tout à fait disponible.

Ce que j'avais indiqué, et c'est une demande de Matthieu Decraene, c'est que le planning d'occupation de ces surfaces sera tenu par son service de façon à ce qu'il n'y ait pas d'ambiguïté et de difficulté.

Matthieu DECRAENE

Il est vrai que l'on envisage évidemment que cet espace soit prioritairement consacré à des ateliers. C'est sa destination première. Et il est évident également que nous ferons en sorte qu'il puisse être mis à disposition des équipes du musée en fonction des différents besoins, pour que cet espace puisse être utilisé au maximum. Nous avons aussi en effet beaucoup d'événements. Je vous quitterai – et je vous prie de m'en excuser – pour un concert à midi trente. Nous avons également un concert ce soir à 19 heures. C'est un espace, qui, dans ce cadre-là, pourra aussi avoir de multiples fonctions.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha ?

Warda BALAH-CHIKHA

J'ai plusieurs choses. SUD a demandé la présence du chef de la surveillance. Apparemment, il n'est pas là. Il ne devait pas être là pour des raisons de nécessité de service puisque Laurence Visery devait être présente. Je vois qu'elle n'est pas présente et je me demande pourquoi le chef de la surveillance n'est pas parce que j'aurais bien aimé avoir son point de vue.

D'autre part, nous allons continuer du coup sur l'atelier pédagogique. Vous avez bien dit « prioritairement pour les ateliers », je comprends bien, c'est normal. D'autre part, quand vous dites que vous avez un concert et que cela va servir pour le concert, j'aimerais bien savoir ce que voulez-vous dire par « mission artistique et culturelle » exactement ? Nous avons vraiment besoin de savoir ce que vous voulez faire exactement dedans et comment ces ateliers pourront-ils servir toutes les missions dont vous parlez. J'aimerais bien que vous précisiez car pour moi ce n'est pas précis. Ce que j'entends, c'est qu'il sera rarement, mais très rarement, disponible en fait.

De l'autre côté, je suis d'accord avec la CGT sur le fait que les vestiaires pour les groupes, en haut, ce n'est pas pertinent. Nous n'avons pas que des groupes scolaires. Nous avons aussi des groupes d'adultes. Donc, qu'est-il prévu pour le vestiaire des groupes d'adultes ? Vu que c'est à

l'étage, cela veut dire qu'ils passent toute une partie avec leur sac. Nous n'en avons pas parlé la dernière fois.

Bruno SAUNIER

Nous allons peut-être répondre d'abord aux premières questions. Sur la présence du chef de la surveillance ?

Axel VILLECHAIZE

Madame Balah-Chikha, en fait, ils sont deux à la surveillance. Et pour des raisons de service, il y a Laurence Visery et Jean-Jacques Li Van Tu. La séance n'avait pas été prévue dans le planning. Le planning est fait un mois à l'avance. Donc, nous sommes désolés que ni Jean-Jacques Li Van Tu ni Laurence Visery ne puissent être là.

Bruno SAUNIER

Oui, Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Le planning est prévu plus d'un mois à l'avance puisqu'il est prévu à l'année, sauf les plannings « jour » parce qu'il peut y avoir des convocations à la dernière minute. Il s'est trouvé de nombreuses fois où un seul encadrant était présent – et d'ailleurs nous ne sommes pas d'accord sur ce point – donc, là, c'est une réponse un peu facile.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Je suis un peu étonnée de votre question. Je ne vois pas en quoi, sur les questions que vous posez, la présence du chef de la surveillance est indispensable. Je ne savais pas que vous aviez demandé sa présence. Personnellement, j'insiste beaucoup pour qu'il y ait le moins souvent possible un seul encadrant au musée, et notamment, il se trouve que pour des raisons qui tiennent à vos demandes que nous comprenons complètement, cette réunion était prévue justement en fin de matinée. Et c'est l'heure des pauses repas.

On ne m'avait pas posé la question mais j'abonde totalement dans le sens, effectivement c'est dommage que ce soit le jour où Laurence Visery et Jean-Jacques Li Van Tu étaient prévus de service que notre séance se tienne, mais je pense qu'il aurait été mauvais pour la sécurité et la sûreté de l'établissement qu'un seul d'entre eux soit présent à l'heure du déjeuner pendant notre réunion.

Bruno SAUNIER

Effectivement, il y a un certain nombre d'impondérables qui font que tout le monde ne peut pas être présent aujourd'hui.

Répondons d'abord aux questions de Madame Balah-Chikha concernant les vestiaires groupes.

Matthieu DECRAENE

Sur les vestiaires groupes, en effet la priorité est que la gestion des flux soit la plus facile possible. Le vestiaire des groupes rassemblera les groupes pour les scolaires et pour les adultes. Vous savez qu'aujourd'hui nous avons déjà un planning qui permet, tout au long de la journée, d'accueillir les groupes successivement, encore une fois pour fluidifier les choses. On s'assurera en effet qu'en termes de nombre de casiers et qu'en termes d'espace de vestiaire, on puisse accueillir les groupes.

Le but est aussi d'éviter – et c'est quelque chose de complexe – qu'on ait des flux de publics et des croisements de flux de publics qui soient trop importants, en particulier dans les espaces

d'accueil. C'est pour cela que, compte tenu de l'ensemble des fonctions qu'il fallait pouvoir intégrer, les vestiaires ont été proposés à ce niveau-là, ce qui me semble plutôt une bonne chose.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Etant entendu par ailleurs que si, pour des raisons de traitement logistique et de flux, on s'aperçoit qu'il est important à moment X que les groupes d'adultes soient encouragés à utiliser les vestiaires individuels plutôt que les vestiaires groupes, ce sera évidemment possible. Et que les adultes qui préféreront utiliser les vestiaires sous forme de vestiaires individuels plutôt que de monter aux vestiaires groupes le pourront naturellement. Il y aura une souplesse des fonctions naturelle.

Bruno SAUNIER

Je retiens donc qu'il y a les questions de jauge et de planning qui devront être très rigoureuses pour éviter les engorgements notamment des vestiaires.

Il y avait une autre question concernant l'utilisation de la salle ?

Matthieu DECRAENE

Oui, sur l'utilisation de la salle – je pense que vous connaissez nos activités – nous avons pas mal de groupes à accueillir, parfois des réunions dans le cadre de nos projets culturels. Je pense à hier, au groupe de l'ENSAD, Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs, que nous avons accueilli pour notre prochaine Nuit européenne des musées. Nous aurons donc effectivement besoin aussi de cet espace pour accueillir, réunir des étudiants par exemple et je pense à nos Dimanches étudiants. Il est important que l'on puisse, quand nous avons une vingtaine d'étudiants qui se mobilisent pour partager leur passion des collections auprès des visiteurs, que l'on puisse les accueillir dans un espace au sein du musée.

Ce sont des fonctions finalement assez classiques mais que permettra aussi cet espace. Un planning permettra de gérer les temps qui seront disponibles au sein de ce planning. Vous connaissez aussi le nombre de nos événements, ils sont nombreux. Ils témoignent de l'activité assez dense en termes de programmations culturelles. Mais il y a aussi, en effet, des moments qui sont plus creux et où la salle sera, je pense, disponible.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha, vous terminez vos questions sur ce sujet.

Warda BALAH-CHIKHA

Vous « pensez » qu'elle sera disponible. Je ne suis pas convaincue. D'autre part, par rapport aux vestiaires de groupes d'adultes, comment peut-on laisser un groupe d'adultes qui ont des sacs à dos, aller au premier étage ? A quel moment va-t-on pouvoir vérifier qu'ils déposent bien leur sac ?

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Ce qui est prévu dans le fonctionnement, c'est effectivement que tous les visiteurs, qu'ils soient individuels ou groupes, passent par le fameux contrôle sécurité et sûreté, y compris le contrôle sacs. Ceux qui passent par les vestiaires individuels tournent immédiatement sur leur gauche pour déposer leur sac et vêtements lourds, enfin ce qu'ils souhaitent déposer. Et dans les casiers qui seront plus importants en dimension, au rez-de-chaussée, en partie basse, éventuellement les poussettes ou autres accessoires de ce type.

Et en revanche, pour les groupes et principalement pour les groupes scolaires, ils prennent immédiatement l'escalier pour déposer leurs affaires, leur sac, dans les vestiaires groupes. C'est une fonctionnalité qui a été mise en place progressivement au cours du travail avec l'architecte, qui, comme nous l'avons dit la dernière fois, n'est pas idéale. L'idéal aurait été d'avoir moitié plus de surface. Mais c'est un moyen de fonctionnement qui nous est apparu acceptable. Comme je l'ai

dit également la dernière fois, nous sommes totalement conscients du fait que la fonction vestiaire est une des fonctions qui est tout juste satisfaisante dans ce projet.

Bruno SAUNIER

Madame Ramos.

Nathalie RAMOS

On revient sur les vestiaires. Vous disiez qu'éventuellement en cas d'engorgement là-haut, les groupes pouvaient venir dans les vestiaires individuels, lesquels, comme vous venez de le préciser à très juste titre, sont déjà très restreints, plus que restreints. Et concernant les casiers de la partie basse, je ne vois pas comment une poussette rentre à l'intérieur.

Quant à Monsieur Decraene, lorsqu'il propose – et j'ai là sa proposition « prévoir des emplacements poussettes, parapluies, vélos, etc. » – et qu'il propose que ce soit localisé au poste de contrôle sacs, je ne pense pas non plus que ce soit le lieu adéquat pour stocker.

En ce moment, c'est ce qui est fait, sous la cheminée, puisqu'il n'y a pas le choix, il n'y a pas d'autre local. Mais à partir du moment où on fait un projet nouveau, autant que ce soit conçu dès le départ. Et pas juste un palliatif comme cela l'est actuellement. Le contrôle sacs n'est pas là pour surveiller les poussettes, les vélos, etc. Et je ne pense pas que ce soit à Monsieur Decraene de faire la proposition et d'en juger.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Cela fait partie des sujets que nous avons évoqués la dernière fois. Nous vous avons dit qu'il y avait – et c'est tout l'inconvénient et tout l'avantage à la fois du Comité des utilisateurs et de cette façon d'avancer progressivement – j'ai indiqué la dernière fois que nous serons vigilants au moment du DCE, Dossier de Consultation des Entreprises, sur le fait que les dimensions des casiers – je vous remercie beaucoup Hadrien Russelle de l'OPPIC de nous avoir rejoints – nous serons très vigilants à ce que les dimensions des casiers incluent quelques casiers pouvant accueillir des poussettes.

Par rapport à ce qui avait été éventuellement évoqué comme une possibilité que je considère, tout à fait comme vous, comme un pis-aller, nous ne retenons pas l'hypothèse d'accueillir les poussettes dans l'espace contrôle sacs. Ce sont effectivement deux fonctions différentes qu'il ne faut pas mélanger. Les poussettes qui entreront devront être accueillies dans les casiers prévus à cet effet.

Bruno SAUNIER

Monsieur Bourouh.

Pedro BOUROUH

Je voyais tout l'intérêt que le chef de la surveillance soit là, justement parce qu'il aurait peut-être un point de vue sur la gestion des flux qui va lui incomber d'une façon ou d'une autre, à un moment donné ou à un autre. Comment va se passer la surveillance de ces vestiaires ? Nous sommes en plan Vigipirate quand même et je ne pense pas qu'on va le quitter tout de suite.

Qui va surveiller la mise en place ? Quand les vestiaires vont arriver à saturation à un moment donné, si des objets restent, est-ce qu'il est prévu de récupérer les objets ? De quelle façon cela va se passer ? Là, cela va incomber forcément à la surveillance. Mais parlons déjà des vestiaires, mais après il faudra parler du contrôle sécurité.

Bruno SAUNIER

Réponse à cette première question. C'est une question complémentaire, alors Madame Balah-Chikha, complétez.

Warda BALAH-CHIKHA

La question est : lorsqu'ils ont déposé leur sac et qu'ils vont rentrer dans les salles, nous, qui sommes dans les salles, nous voyons qu'ils rentrent quand même avec un autre sac à dos, à quel moment sont les contrôles ? C'est ce qui nous importe.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Là aussi, comme je l'ai dit la dernière fois, il y a un certain nombre de précisions fines qui vont être apportées au cours de la précision du projet et des précisions de fonctionnement. Pour répondre à Monsieur Bourouh sur la responsabilité du chef de la surveillance, oui bien sûr, il a la responsabilité de la gestion des flux. Mais il a cette responsabilité sous notre autorité, secrétariat général et moi-même, chef d'établissement. Comme vous le savez, c'est nous qui sommes responsables. Comme on nous le dit régulièrement, c'est nous qui allons en prison et vous qui nous apportez des oranges si cela se produit. Voilà, pour une première chose et je l'assume.

Sur la question du fonctionnement des vestiaires et du fonctionnement des flux, comme actuellement, sauf à ce que, au cours du travail qui va se faire dans les mois à venir, il apparaisse qu'il y a une amélioration possible, comme actuellement c'est au moment du contrôle billet. Et c'est pour cela que nous tenons à ce qu'il y ait un contrôle billet physique et non pas simplement un petit bouton ou un badge comme dans certains musées anglo-saxons, qui permet le contrôle du passage « de la douane » Donc, c'est au moment du contrôle billet, comme actuellement, que les visiteurs seront renvoyés vers les vestiaires s'ils ont un bagage trop important en taille.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Excusez-moi de vous corriger, mais ce n'est pas le contrôle billet qui le fait actuellement, c'est nous, c'est l'accueil surveillance. C'est le contrôle sacs. Quand il n'y avait pas de contrôle sacs, c'est l'agent dans la salle parce que la personne du contrôle des billets ne le fait pas. Ce n'est pas son travail.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Pardonnez-moi, il y a deux contrôles, un au niveau du contrôle billet et un au niveau du contrôle sacs. Dans l'état actuel des choses, c'est dans l'autre sens. C'est d'abord le contrôle sacs, puis le contrôle billet. Le contrôle sacs, effectivement, renvoie aux vestiaires les personnes qui ont un bagage trop volumineux. Si cela n'a pas été fait au niveau du contrôle sacs, que le visiteur est quand même passé dans la librairie – parce qu'effectivement il y a des visiteurs qui disent qu'ils ne vont juste qu'acheter un livre et qu'ils ressortent – c'est au niveau du contrôle billet que les visiteurs sont renvoyés aux vestiaires.

Et si cela n'est pas toujours fait, c'est une erreur. Et nous insistons auprès du personnel de la Réunion des musées nationaux, qui assure le contrôle billet pour qu'il soit vigilant sur ce point. Et il y a effectivement un troisième contrôle qui se fait parfois. Je fais assez souvent des tours dans les salles pour le savoir. Il arrive que la double vigilance assurée par le personnel du musée au contrôle sacs, par le personnel de la RMN au contrôle billet, soit déjouée et que l'on voie des sacs trop volumineux dans les salles. Et effectivement, à ce moment-là, c'est la responsabilité des agents en salle que de demander aux visiteurs de revenir, ce qu'ils font en général d'assez mauvaise grâce parce qu'ils estiment que si on les a laissés entrer, ils n'ont pas envie de revenir sur leurs pas.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Je continue. La personne du contrôle billet ne le fait pas parce que ce n'est pas son travail.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Nous avons une divergence de vue sur le sujet.

Warda BALAH-CHIKHA

Il va falloir régler le problème.

Bruno SAUNIER

Monsieur Bourouh.

Pedro BOUROUH

Un complément : la RMN, normalement, s'occupe juste de vendre des billets et de les contrôler, à ma connaissance. Jusqu'à présent, ils ne font pas le contrôle sécurité ou sûreté. D'autre part, au contrôle billet, admettons, supposons que ce soit les agents RMN qui vont faire ce contrôle billet et qui vont voir qu'il y a une personne qu'il faut renvoyer vers les vestiaires, vous allez vous retrouver à un moment donné, vu les espaces, avec un va-et-vient de personnes devant. Donc, je pense que ce sont des choses qu'il faudra aménager.

Le circuit doit commencer à l'entrée du musée et non après, à la base. Je pense qu'il y aura à un moment donné un engorgement quelque part. Il suffit d'avoir un groupe d'une vingtaine ou d'une trentaine de personnes, même des personnes âgées, et cela bouchonne. Sans compter les personnes en situation de handicap – parce que je ne sais pas si on a pensé aux vestiaires – que vous allez recevoir dans vos ateliers. Les vestiaires à l'étage ne sont pas faits pour elles.

A moins de revoir les vestiaires à l'étage. C'est prévu de les revoir. Et revoir par la même occasion, ceux du bas aussi, je pense.

Bruno SAUNIER

Sur l'engorgement, par rapport à la situation actuelle, cela ne pourra être que mieux, les surfaces d'accueil seront quand même plus importantes. Certes, c'est toujours trop petit, mais cet espace de Paris est ainsi. Monsieur Bourouh.

Pedro BOUROUH

A chacun son métier, même si le chef de la surveillance est sous votre responsabilité, je n'en doute pas, je pense que chacun a ses fonctions, a appris un métier, et sait ce dont il a besoin ou pas, ou s'il ne sait pas, il se renseigne pour un complément d'information. Mais les flux se calculent depuis l'entrée, voire à l'extérieur de l'établissement. Et à un moment donné, dès qu'on rentre, déjà on rentre dans un lieu confiné même si l'entrée est ce qu'elle est.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Deux éléments de réponse et je passe la parole à Hadrien Russelle. Sur la responsabilité du chef de la surveillance : j'ai dit la dernière fois, effectivement, qu'il n'avait pas assisté à toutes les réunions mais il a participé à l'une des réunions du Comité des utilisateurs. Il n'a pas émis d'objection majeure sur le sujet.

Sur la question du positionnement des vestiaires et de leur volume, je demande à Hadrien Russelle s'il a des éclairages à nous apporter, y compris sur ce qui est en cours d'échange avec l'architecte ?

Bruno SAUNIER

Monsieur Russelle.

Hadrien RUSSELLE

Pour ce qui est des surfaces, je vous rappelle qu'elles ont été déterminées en phase programmation. C'est une phase étude qui a duré près de deux ans. Donc, les besoins ont été étudiés. L'architecte se contente de répondre au programme qu'on lui a fourni. Là, nous sommes conformes par rapport à ce qui a été demandé. Il y a 91 mètres carrés d'espace de déambulation pour prendre ses billets. Et ensuite un espace d'attente qui fait 25 à 30 mètres carrés. Puis un espace de préparation qui fait 84 mètres carrés. Tout cela est conforme au programme. L'architecte répond à la question qu'on lui a posé.

Concernant les vestiaires individuels, il y a un peu plus de 80 vestiaires qui sont prévus. Il y aura des portes vitrées pour des raisons de sécurité. C'est ce qui se fait dans les ERP (établissements recevant du public), actuellement dans Paris pour la conformité au plan Vigipirate. Et ce sera un système automatisé que l'on voit déjà dans toutes les piscines publiques par exemple depuis 30 ans. Donc, c'est un système qui fonctionne. C'est une surface qui est plus petite mais il n'y a plus de poste permanent pour le gérer, d'où l'automatisation. Voilà.

Bruno SAUNIER

Donc, 80 vestiaires avec des portes vitrées ?

Hadrien RUSSELLE

Pour l'instant, on a un peu plus de 80. Il y aura un dessin précis du mobilier qui sera fait en phase pro DCE laquelle va démarrer dans trois à quatre semaines.

Nathalie RAMOS

80 au total, sur les deux étages ou juste en bas ?

Hadrien RUSSELLE

Je ne parle que du vestiaire individuel.

Nathalie RAMOS

Oui, et sur 6,4 mètres carrés. En clair, les casiers vont faire quelle taille ? Pour moi, c'est assez abstrait. 80 casiers distribués sur 6,4 mètres carrés, cela veut dire qu'il y aura des casiers très hauts. Il faut aussi penser à la fonctionnalité à l'accessibilité. Je ne fais pas de la discrimination par l'âge, mais c'est juste un constat parce que je suis souvent dans les salles et nous n'avons pas toujours un public très mobile, très jeune. Donc, il faut aussi penser à ces personnes justement, il faut aussi penser à la fonctionnalité.

Et l'autre suggestion, je ne suis pas persuadée du bon sens. A la limite, si quelqu'un était posté pour assister en cas de besoin, pourquoi pas. Mais sans personne au vestiaire pour aider les gens, c'est-à-dire que les personnes qui seront en caisse seront constamment sollicitées. Je pense qu'elles ont autre chose à faire. Et la personne qui sera au contrôle sacs, c'est la même chose et je pense aussi qu'elle aura autre chose à faire.

Bruno SAUNIER

Madame Taburet.

Hadrien RUSSELLE

Après, je ne vous cache pas que c'est la meilleure solution que nous ayons trouvée en quatre mois d'étude sur cette partie. On a fait un vestiaire groupe qui est très généreux à l'étage. Je n'ai pas en tête la dimension de chaque placard. On vous la communiquera, mais c'est une dimension qui me paraissait raisonnable, qui était définie au programme. Un sac à dos standard doit pouvoir rentrer sans problème.

Nous sommes quand même sur trois pans de mur. Il y a un peu plus de 6 mètres linéaires. Après, il faut diviser en hauteur. C'est une solution qui paraissait acceptable quand nous avons fait des réunions de travail avec le maître d'œuvre.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

En revanche, je retiens tout à fait votre remarque sur le fait qu'il serait bon qu'un agent soit à proximité, autre que ceux qui vendent les billets parce que ce n'est effectivement pas leur travail. Et alors, si j'ai eu une petite divergence de vue tout à l'heure sur ce qui est la responsabilité des agents RMN concernant le contrôle billet, sur les vestiaires, c'est très clair, la RMN ne gèrera plus les vestiaires puisqu'ils sont considérés comme autogérés.

Comme je l'ai dit la dernière fois, nous demandons à notre tutelle d'accepter de prévoir qu'il y ait en permanence deux agents dans cet espace. L'un sera au contrôle sacs. Je pense que votre suggestion d'un roulement ou d'une mise en place de la présence du second agent en accueil, notamment sur les vestiaires, est une excellente suggestion.

Nathalie RAMOS

Je ne la supposais pas comme agent de notre tutelle. Mais RMN justement, puisque pour l'instant cela fait partie de leur fonction.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Ils m'ont dit très clairement qu'ils ne géreront pas les vestiaires.

Nathalie RAMOS

Ce n'est pas non plus dans nos fonctions, ce n'est pas non plus dans nos missions.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Ce n'est pas à notre demande à nous, c'est une demande de la RMN. A partir du moment où les vestiaires sont considérés comme autogérés, ils ne sont plus sous leur responsabilité. Ce n'est franchement pas moi qui l'ai demandé.

Nathalie RAMOS

Considérons-les comme semi-autogérés. Il doit y avoir quelques nuances susceptibles d'être apportées.

Bruno SAUNIER

En réalité, la RMN n'en aura plus la responsabilité.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Exactement. Ce qui se conçoit puisque la responsabilité du musée, comme vous le savez, comme nous le disions tout à l'heure, est entière sur les questions de sécurité et de sûreté. Même si la RMN, qui participe à l'accueil des visiteurs, participe *de facto* à ces missions-là aussi.

Comme je vous le disais, la RMN a clairement dit qu'elle ne gérerait plus les vestiaires. Cela fait partie donc des sujets sur lesquels, dans les mois, voire les deux années et demie que nous

avons d'ici l'ouverture, nous avons le temps de faire ensemble, sereinement, le travail fin et précis d'organisation de chacune des missions au sein de ces espaces, qui seront effectivement partagés entre différents personnels du musée et de la Réunion des musées nationaux.

Et je tiens beaucoup à dire et à redire : je sais que l'on ne fait jamais suffisamment de communication interne et de travail en commun – enfin il me semble que sur ce projet nous avons déjà commencé – et nous continuerons de travailler ensemble.

Bruno SAUNIER

Monsieur Villechaize.

Axel VILLECHAIZE

Merci Monsieur le Président. Madame Ramos, vous savez que les syndicats ont participé au RIME (Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat). Et dans la fiche FPECUL 02, il est prévu, en tant qu'agent de sûreté et de sécurité, que les agents puissent effectuer des rondes, puissent aider les visiteurs. Donc, voilà, cela fait partie d'un accord commun avec les syndicats et l'administration, ce RIME.

Bruno SAUNIER

Madame Ramos.

Nathalie RAMOS

Oui, je pense qu'aider les visiteurs, nous le faisons déjà volontiers et de bonne grâce. De ce côté-là, nous ne sommes pas à blâmer et nous le faisons spontanément même sans que ce soit dans les conventions ou quoi que ce soit. Mais c'est vrai que, jusqu'à présent, en ce qui concerne les vestiaires, moi, je n'ai visité des musées, en dehors d'ici... ou je n'ai pas visité les bons musées, mais bon, c'est une nouveauté.

Mais en tout état de cause je pense qu'il faut quelqu'un pour assister, pour aider les personnes et que c'est indispensable. Et cela inclut de l'intégrer, donc de revoir les effectifs.

Bruno SAUNIER

Monsieur Bourouh.

Pedro BOUROUH

Déjà, par expérience propre dans notre musée, nous avons des vestiaires qui se gèrent tout seuls. Et en fin de compte, ils ne se gèrent pas tout seuls parce que c'est nous qui sommes obligés d'amener les visiteurs à ces vestiaires et de gérer tout cela. Nous n'avons pas des casiers transparents. C'est une charge de travail supplémentaire. C'est à prendre en compte.

A un moment donné, vous dites de peut-être déplacer un agent du contrôle des sacs vers... Non, ah d'accord.

Bruno SAUNIER

Non, c'est un deuxième agent, c'est ce que j'ai entendu.

Pedro BOUROUH

Ah, un deuxième agent. Mais ils sont déjà deux. Au contrôle des sacs, ils sont déjà deux.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Ils tournent, il n'y a pas deux agents au contrôle des sacs. Il y a deux agents dans l'espace d'accueil. Je me suis peut-être mal exprimée. J'ai dit deux agents dans l'espace d'accueil. Si vous en demandez un troisième, je laisse à l'administration et à notre tutelle le soin de la décision.

Pedro BOUROUH

Pour faire une petite parenthèse par rapport à là où se trouve actuellement le contrôle des sacs, dans le petit renforcement...

Bruno SAUNIER

On va y venir après, si vous le voulez bien. En revanche, je note, et je pense que c'est un point d'attention à avoir, sur la taille et la hauteur, l'accessibilité des casiers en hauteur. Je l'ai bien noté. Et vous avez parfaitement raison. Il faut que l'on puisse les atteindre quand même. Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Je continue sur l'accessibilité : la personne à mobilité réduite, peut-elle rentrer dans les 6 mètres carrés, tourner et ouvrir le placard pendant qu'il y en a un autre qui ouvre de l'autre côté ? Parce que si c'est comme les vestiaires du personnel, cela va être compliqué.

Bruno SAUNIER

Il y a un petit rond qui vous indique qu'effectivement un fauteuil peut tourner dans cet espace.

Warda BALAH-CHIKHA

Oui, il peut tourner mais les portes ne sont pas ouvertes.

Hadrien RUSSELLE

C'est passé au contrôle technique et nous n'avons pas eu de remarque défavorable sur ce point de conception.

Warda BALAH-CHIKHA

Il faut quand même considérer qu'il y aura plusieurs personnes à ce moment-là en même temps, qui vont ouvrir des portes, et qui vont se cogner comme dans les vestiaires du personnel. C'est pour cela que nous sommes assez échaudés.

D'autre part, c'est la même chose pour le PC. Cela devait être deux agents. *A priori*, ce ne sont plus deux agents mais un seul. Non, au PC, c'est un seul.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Non, pardon, je vous réponds tout de suite. Sur le PC, c'est deux agents. Nous sommes en train précisément, avec Monsieur Li Van Tu, le responsable de la surveillance, de mettre au point l'actualisation des fiches de poste. Et je me suis engagée à ce que ce soit deux personnes au PC de sécurité. C'est effectivement un sujet que nous traitons en ce moment avec l'encadrement de la surveillance.

Et ne dites pas, pardonnez-moi, que je ne tiens pas mes promesses ou que je ne suis pas les engagements que j'ai pris. Nous sommes effectivement en échange avec l'encadrement de votre service sur le sujet. Nous avons demandé à l'encadrement de la surveillance d'organiser la présence au PC avec deux agents, ce qui fait qu'il n'y en a plus qu'un aux heures de pause et de repas. On est d'accord.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha

Warda BALAH-CHIKHA

Au dernier CHSCT, vous nous avez dit deux agents au contrôle des sacs. Maintenant, un des deux qui tournerait. A la pause déjeuner, la personne est toujours seule. Et donc après, elle tourne aussi encore ou on ne s'occupe plus des vestiaires pendant le temps de la pause ?

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Le poste fixe est le poste contrôle sacs, évidemment. Donc, c'est celui pour lequel il y a un agent en permanence à l'instant T. Pour l'instant, notre demande est d'un deuxième agent. Si vous, organisations syndicales, représentants du personnel, vous estimez qu'il faut trois agents et non pas deux, cela peut être porté au compte rendu et nous laisserons à notre tutelle l'appréciation.

Bruno SAUNIER

Monsieur Bourouh ? Non. Bon, je ne veux pas vous forcer. Est-ce que sur ces sujets notamment d'action culturelle, d'aménagement de cet étage il y a encore des questions ? Madame Ranvier.

Cécile RANVIER

En fait, ce n'est pas sur l'espace pédagogique même, c'est sur ce qu'il y a autour. C'est-à-dire que l'atelier pédagogique est quand même très proche de la régie financière, et les gens qui seront dans l'atelier pédagogique, notamment les enfants, vont être amenés à aller aux toilettes, et donc à se balader autour de la régie financière.

Par expérience, nous avons vu les gens de la Brink's parfois venir aux heures d'ouverture du musée. C'est déjà arrivé. Cela n'est pas très souvent mais cela arrive. Et du coup, d'un point de vue sécurité, cela pose une question.

Axel VILLECHAIZE

Je fais un peu d'humour. Les gens de la Brink's sont là pour assurer la sécurité !

Cécile RANVIER

Dans le cadre de leur fonction, ce sont des gens un peu nerveux.

Nathalie RAMOS

Mais ce sont aussi des bonnes cibles.

Élisabeth TABURET-DELAHAYE

Nous allons peut-être demander l'expertise du Capitaine Buffin.

Pour ce qui me concerne, pourtant j'arrive souvent tôt le matin. Je ne crois pas avoir croisé les agents de la Brink's aux heures où nous accueillons des groupes scolaires. Je demande l'expertise du Capitaine Buffin. Ce que je peux vous dire quand même – et je passe ensuite la parole à Axel – c'est que ces deux espaces, régie financière et boutique réserve librairie, ont été très difficiles à placer parce que, effectivement nos interlocuteurs de la RMN avaient un certain nombre d'exigences, notamment que ce soit à proximité de l'ascenseur et des issues. Voilà tout ce que je peux dire.

Dans le contrat de la Brink's et de la RMN, des indications sont données sur les horaires de passage des convoyeurs au regard de l'ouverture au public.

Cécile RANVIER

Ce sont des retours de collègues. Moi, j'arrive effectivement plus tôt. Je les croise souvent. Mais ce sont des retours de collègues qui eux arrivent un peu après l'heure d'ouverture du musée.

Axel VILLECHAIZE

J'en prends note. Merci.

Bruno SAUNIER

Il faudra être vigilant là-dessus. Capitaine Buffin.

Capitaine Dominique BUFFIN

Excusez-moi, à la suite des échanges qu'il y a eus, peut-on reformuler la question ?

Bruno SAUNIER

Madame Ranvier.

Cécile RANVIER

C'est juste qu'il arrive que les gens de la Brink's viennent chercher l'argent à la régie financière dans les heures d'ouverture du musée et donc peuvent se retrouver pas très loin des enfants, cela pose un problème ?

Capitaine Dominique BUFFIN

Effectivement, je pense que la sûreté, c'est du bon sens. Comme c'est prévu contractuellement, nous sommes bien d'accord que l'effort doit être mis sur le fait que la présence des convoyeurs de fonds doit être, soit avant les horaires d'ouverture au public, soit postérieure – après tout cela pourrait se faire après aussi – mais certainement pas pendant les horaires d'ouverture, surtout s'ils doivent utiliser des passages qui sont communs avec les visiteurs.

Bruno SAUNIER

C'est bien noté par le secrétaire général adjoint du musée de Cluny. Madame Ramos.

Nathalie RAMOS

Indépendamment de la possibilité de croiser les agents de la Brink's, etc. et avant que les agents de la Brink's ne viennent, entre-temps, des fonds sont gardés à la régie financière. Cela peut susciter aussi certaines convoitises. Et faisons un scénario catastrophe, en cas de braquage et que ce local soit visé, la proximité de l'atelier avec de jeunes enfants à côté peut être aussi un peu délicate.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

J'ai un peu de mal à vous suivre. C'est vrai qu'il faut toujours se faire l'avocat du diable, mais à ce moment-là, on empêche les enfants d'aller dans la salle de l'autel d'or de Bâle, dans la salle d'orfèvrerie.

Bruno SAUNIER

Oui, il n'y a pas que de l'argent, il y a des pièces, par essence, il y a des objets d'art.

Capitaine Dominique BUFFIN

Après, il y a des petites choses qui peuvent éventuellement être envisagées, qui ne sont pas coûteuses et qui, de la même manière, sont vraiment du bon sens. C'est-à-dire que ce local de régie où il peut y avoir de l'argent, il ne faut pas qu'il soit identifié comme tel par le public. Je suis passée hier dans un musée où on passe devant la porte, et il est marqué « régie » dessus. En plus, la porte est tenue ouverte par une chaise.

Je comprends votre préoccupation. Mais il y a des petits dangers qui peuvent être évités juste en essayant de cacher les coins sensibles. Enfin pas cacher mais en tout cas de ne pas les identifier.

Bruno SAUNIER

On mettra « régie » sur la porte de Monsieur Decouche. Et pas régie sur la porte de la régie financière.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Oui, mais vis-à-vis de nos interlocuteurs RMN, il faut bien que cela soit inscrit. Je voulais juste poser une question à Hadrien Russelle : il y a beaucoup de portes sur ce projet, peut-il être envisagé qu'il y ait une porte dans le dégagement au niveau de la régie financière de façon à ce qu'il y ait effectivement un couloir de circulation qui mène aux sanitaires et au Service des publics, et qu'il y ait une porte entre cette partie-là et la partie qui mène à la régie financière et à la réserve librairie ? Peut-on avoir une porte là ?

Alain DECOUCHE

On peut switcher les locaux ce qui fait qu'on ne sera plus en face de l'axe.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Oui, ou échanger, comme le suggère judicieusement Alain Decouche, l'espace réserve librairie et l'espace régie financière, qu'on n'appellera plus régie financière, qu'on appellera « espace secondaire de la boutique et du droit d'entrée »

Hadrien RUSSELLE

On peut échanger les deux locaux sans problème. Ils sont identiques. Pour la porte dans le couloir, cela a un impact sur l'accessibilité PMR, *Personne à Mobilité Réduite*, c'est plus difficile. Parce qu'après nous avons besoin d'avoir des rectangles et des ronds. On peut inverser les deux, ce n'est pas un problème.

Bruno SAUNIER

Voilà une amélioration. Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Pour rester dans le Service des publics, je vois 13 mètres carrés pour le Service des publics. Cela va être des bureaux ou pas ? Si ce sont des bureaux, cela veut dire que ceux qui sont actuellement au deuxième étage seront vides, donnés à quelqu'un d'autre ? Comment cela se passe-t-il ?

Matthieu DECRAENE

Ces bureaux seront destinés en particulier, et à la demande de nos partenaires de la Réunion des musées nationaux, à l'ensemble des médiateurs qui travaillent sur site. Vous savez que nous sommes un des sites qui accueille un nombre très important de groupes en visite conférence.

Nous avons jusqu'à quatre conférencières par jour qui sont mobilisées pour animer des visites conférences et des ateliers.

Donc, cet espace sera un espace qui sera utilisé pour le service et par le service pour pouvoir les accueillir dans de bonnes conditions et pour qu'elles puissent aussi assurer leur mission dans de bonnes conditions. C'était une demande de la Réunion des musées nationaux, qui paraissait, compte tenu du nombre de groupes que nous accueillons, du nombre de médiateurs que nous accueillons – nous avons aussi une médiatrice au sein du service qui s'occupe des ateliers spécialisés – un espace qui, encore une fois, permettra de mieux accueillir nos visiteurs et à nos médiateurs de mieux travailler.

Cela me semblait important en effet de pouvoir défendre ce point.

Bruno SAUNIER

Madame Ramos.

Nathalie RAMOS

Je suis tout à fait d'accord et favorable. Je trouve que c'est vraiment un des points positifs de ce projet. Maintenant, il faudrait aussi envisager un local syndical, même si c'est beaucoup moins noble. Ce serait aussi une amélioration mais bon, on ne va pas s'éterniser là-dessus.

Je vais redescendre d'un étage et revenir au contrôle sacs.

Bruno SAUNIER

Pardon, est-ce qu'il y a encore des questions pour Monsieur Decraene parce qu'il va nous quitter. Madame Balah-Chikha. Et ensuite, nous passerons au contrôle sacs.

Warda BALAH-CHIKHA

Au niveau de l'atelier, ce qui me crée un problème, ce sont les sanitaires. Du coup, nous avons dit que nous ne pouvions en mettre qu'un seul parce qu'il y en avait en bas. Mais en fait, vous allez avoir tous les groupes scolaires qui seront à ce niveau-là. Et il n'y a qu'un sanitaire pour le Service des publics, la régie financière, la réserve librairie, enfin tous ceux qui travaillent en haut, et plus tous ceux des groupes.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Comme je vous l'ai dit la dernière fois, cela fait partie de nos demandes de modification à ce niveau de l'APD (Avant-Projet Définitif), de remplacer le sanitaire unique mixte par deux sanitaires. Un sanitaire garçon et un sanitaire fille puisque ce sont essentiellement des sanitaires pour les enfants ou les adolescents qui fréquenteront l'atelier pédagogique.

Là aussi, nous sommes bien d'accord. Ce sera une demande que nous avons déjà portée devant nos interlocuteurs de l'OPPIC, qui se sont engagés à y répondre, mais cela demandera une dérogation – et je vais laisser Hadrien Russelle répondre sur le sujet – et nous sommes bien d'accord, deux, c'est mieux qu'un. Quatre auraient été préférables.

Bruno SAUNIER

Monsieur Russelle.

Hadrien RUSSELLE

Pour cette demande de sanitaire, nous avons effectivement un seul sanitaire mixte, mais qui est aux normes PMR, pour les personnes handicapées. Pour le passer en deux w.-c. non-PMR, nous avons eu un refus du contrôleur technique puisque ce n'est pas réglementaire, c'est discriminatoire.

Donc, nous envisageons peut-être d'en mettre un deuxième. En gros, il y aurait un mixte PMR, et un mixte non-PMR, peut-être dans l'emprise où il y a l'évier actuellement sur le plan. En légère emprise sur l'atelier pédagogique. C'est peut-être la seule solution que nous pourrions trouver. Ou sinon, au fond du couloir, dans le dégagement.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Pardonnez-moi parce que ce n'est pas le sujet d'aujourd'hui. Je suis complètement opposée à l'idée que les sanitaires soient mixtes à cet étage-là. Nous en reparlerons parce que nous n'avons pas eu le temps de s'en reparler. Je trouve que franchement un étage qui accueille des enfants mais où passent aussi des adultes, je suis complètement opposée à l'idée que les sanitaires soient mixtes.

Je ne sais pas ce qu'en pensent nos responsables. Nous avons la chance d'avoir des responsables hygiène et sécurité, et des responsables sécurité. Cela fait partie de la sécurité, non ? C'est la sécurité des personnes, je suis désolée. Envoyer des enfants dans des sanitaires mixtes, moi, je ne trouve pas cela bien.

Yann ROGIER

Il faut éviter le plus possible la mixité dans les sanitaires, pour des raisons de confort et puis pour d'autres raisons.

Bruno SAUNIER

Nous retenons en tout cas qu'il serait nécessaire d'avoir quand même au moins deux sanitaires à cet étage au lieu d'un. Et pas mixte.

Nathalie RAMOS

Ou alors, autre suggestion, si vous le permettez, c'est que d'un côté, il n'y ait que des sanitaires « enfants » mixtes, réservés aux enfants, aux ateliers. Je ne sais pas si c'est envisageable ? Et ne pas mélanger avec les adultes, quitte à ce que ce soit mixte, ou un PMR mixte mais réservé aux adultes. C'est juste une suggestion pour qu'il n'y ait pas cette mixité. Je ne sais pas si cela relève du bon sens, si c'est envisageable, etc.

Bruno SAUNIER

Je pense qu'à ce stade, nous ne pouvons pas aller plus loin. Mais en tout cas, tout le monde est d'accord pour dire qu'il ne faut pas qu'il y ait des sanitaires mixtes « enfants-adultes » et qu'il faut essayer d'en avoir au moins deux à ce niveau-là.

Hadrien RUSSELLE

C'est un sujet dont on s'est saisi. Le problème, c'est que le sanitaire PMR n'est pas supprimable à cet étage-là. Il doit exister. Autrement c'est discriminatoire dans un bâtiment qui est considéré comme neuf. Et la mixité est, elle, par contre bien réglementée, et autorisée dans les textes.

Après, on fera ce qu'on voudra une fois le bâtiment livré. Si on veut mettre des pictogrammes « homme – femme » ensuite, post-livraison, vous pourrez toujours bricoler. Ce ne sera plus de mon domaine d'intervention. Mais dans l'état actuel du projet, je suis tenu d'avoir un sanitaire mixte PMR à ce niveau-là.

J'ajoute quand même que par rapport au nombre de sanitaires, on en rajoute six au rez-de-chaussée, qui sont en complément par rapport à ce qui existe déjà. Et on en remet deux de plus au R+1. Nous n'avons rien supprimé par rapport à avant, et dans tous les cas, c'est un gain d'usage.

Bruno SAUNIER

Madame Ramos.

Nathalie RAMOS

C'est vrai que quand on est avec des enfants, quand il y en a plusieurs, il y a toujours une demande.

Hadrien RUSSELLE

J'ajoute par contre que ce sont des sanitaires qui donnent directement dans l'espace de circulation, et que ce n'est pas dans un deuxième local comme au rez-de-chaussée. S'il y a un incident ou du monde, on s'en rend plus facilement compte que dans un espace où il y a déjà une circulation entre les deux.

Bruno SAUNIER

Monsieur Rogier.

Yann ROGIER

Je n'étais pas particulièrement préoccupé par le sujet en constatant la capacité générale d'accueil des sanitaires et en considérant qu'ensuite, en exploitation, vous affectez à un genre ou à un autre les cabines dont vous disposez.

Nathalie RAMOS

Excusez-moi, mais les ateliers qui vont durer une heure et demie ou deux heures, qui vont accueillir deux classes, puisque c'est ce qui est prévu, au moins, sur 70 mètres carrés. Forcément, dans le laps de temps, il y aura quelques enfants qui auront la nécessité d'y aller.

Bruno SAUNIER

Alors, peut-on passer à la question des contrôles sacs, à l'entrée du musée ? Qui lance le feu ? Madame Ramos.

Nathalie RAMOS

Par rapport à la situation de l'emplacement prévu. Juste coincé entre un mur et l'ascenseur, ce n'est pas forcément très confortable. Je redoute encore une fois les questions de visibilité et de fonctionnalité. C'est-à-dire que les gens qui arrivent, se dirigent naturellement vers les caisses. Ils arrivent pour visiter un musée. Et on ne va pas forcément regarder. Il faudra vraiment penser à cet aspect-là.

Quant au fait que ce soit vraiment à côté de l'ascenseur, avec le bruit constant de la machinerie de l'ascenseur, pour l'agent posté, ce ne sera pas non plus forcément très agréable. Encore une fois, pensons un petit peu au confort et aux conditions de travail des gens postés.

Bruno SAUNIER

Capitaine Buffin, pouvez-vous nous apporter des précisions ?

Capitaine Dominique BUFFIN

Oui, une précision. Je me rends compte que c'est quelque chose qui est resté non-dit. Et les non-dits sont toujours mauvais dans ces situations-là. Un portique de sécurité ne peut pas être comme un vestiaire. Ce n'est pas autogéré. C'est-à-dire qu'en fait, à côté du portique, il faut que vous ayez un agent. Et cet agent ne peut pas être celui qui est au contrôle des sacs.

Par conséquent, il vous faut un agent qui soit au niveau du portique de sécurité. Et c'est cet agent-là qui va pouvoir dire : « *Allez vers les vestiaires. Vous pouvez aller acheter vos billets. S'il vous*

plaît, poursuivez le contrôle avec mon collègue qui est au contrôle des sacs. » Et en fait, cet espace-là, il me paraissait opportun dans la mesure où, justement nous avons un agent qui est en retrait, donc qui n'est pas dans le parcours, et qui va pouvoir passer un peu plus de temps pour faire un contrôle des sacs effectif.

La difficulté que l'on voit beaucoup dans les musées à l'heure actuelle, c'est qu'on a des contrôles de sacs qui se font sur des espaces qui ne sont pas du tout ergonomiques. L'intérêt là de ce deuxième agent – et j'insiste là-dessus – c'est justement de pouvoir procéder de manière un peu plus tranquille et un peu plus à l'écart à ce contrôle des sacs.

Bruno SAUNIER

Donc, on est à trois. Monsieur Villechaize.

Axel VILLECHAIZE

On avait dit trois postes, mais trois postes ne signifient pas trois agents. Trois postes signifient six agents. Un peu plus, voire neuf. Je suis entièrement d'accord avec vous. Donc, si vous demandez un agent supplémentaire. Très bien. Je serai ravi de l'accueillir. Mais c'est à vous de le demander.

Bruno SAUNIER

Pardon, je note bien que Capitaine Buffin précise qu'il doit y avoir un agent au portique, un agent au contrôle des sacs, et nous avons dit qu'il fallait un agent un peu volant dans l'espace d'accueil, notamment pour les vestiaires. Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Un agent à un temps T. Même pendant les pauses. On est bien d'accord. C'est très bien que Capitaine Buffin soit avec là nous, parce que la dernière fois, c'est ce que nous essayions de vous dire et on nous disait que ce n'était pas possible parce que forcément il y aura un agent qui sera à gauche, à l'entrée, obligatoirement debout. Et l'agent sera forcément debout au portique.

Bruno SAUNIER

Oui, d'où nos échanges tout à fait nécessaires.

Warda BALAH-CHIKHA

Par contre, sur la mise en place du portique, on se demandait si le portique devait être avancé ? Est-ce que le portique est au niveau des pointillés ou est-ce qu'il va être en avant, ou est-ce le petit trait qui fait le niveau du portique ? Et est-ce que ce portique est double ou simple ? Cela nous pose des problèmes.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Avant de laisser de nouveau la parole au Capitaine Buffin, comme nous l'avons dit la dernière fois, cette indication est une indication approximative. Il est évident que l'emplacement précis du portique devra être étudié finement par rapport à l'emplacement de l'entrée et à l'emplacement du contrôle sacs.

Bruno SAUNIER

Capitaine Buffin.

Capitaine Dominique BUFFIN

Et évidemment en fonction du matériel qui sera définitivement choisi. Après, est-ce que l'on veut un double portique ou pas ? Je n'ai pas de réponse ferme à vous apporter.

Ma question est : est-ce qu'on veut absolument un portique qui soit suffisamment large et qui permet le passage des handicapés ? Mais en général les handicapés ont un fauteuil et notamment ils ne passent par le portique, et pour cause.

Ou veut-on justement avoir un espace qui permet de passer un peu plus librement mais exceptionnellement sans avoir à faire biper un portique voisin du portique en question ? Ce serait peut-être plus opportun de fonctionner de cette manière-là.

Warda BALAH-CHIKHA

Mais la personne en PMR est obligée de rentrer par cette entrée, de toute manière.

Capitaine Dominique BUFFIN

De l'intérêt d'avoir un espace pour la faire passer à côté d'un portique, et non pas de la faire biper fatalement.

Warda BALAH-CHIKHA

Je ne comprends pas bien. Soit, c'est un simple portique. C'est-à-dire que ce sont les deux UP, *Unité de Passage*, qui font que l'on peut rentrer. Soit il y a un espace pour la PMR pour passer et un autre pour le portique. C'est là que je ne comprends pas.

Capitaine Dominique BUFFIN

Votre portique, il va prendre juste une UP. L'idée est de ne prendre qu'une UP. Et donc vous avez un passage pour la majorité de vos visiteurs par ce biais. Et pour exceptionnellement certaines personnes – donc c'est la discrimination qui pourra être faite par l'agent qui est en poste au portique – pourront passer à côté du portique. Et donc, cela sera la deuxième unité de passage.

Bruno SAUNIER

Pardon, vous dites que le contrôle sacs, le fait qu'il soit en retrait est plutôt une bonne chose pour le fonctionnement même de ce contrôle sacs ?

Capitaine Dominique BUFFIN

Oui. Je comprends tout à fait l'inquiétude que ces messieurs dames avaient par rapport à la visibilité de l'agent. Si on n'a personne en amont, on avait ce risque que les visiteurs passent devant sans rien voir et donc on aurait eu un agent qui aurait été obligé de héler les visiteurs en permanence. Ce qui effectivement n'est pas confortable.

Alors qu'en fait, au contraire, quand j'ai vu les plans, et comme nous avons parlé d'entrée de jeu d'un contrôle au départ, moi je me suis dit que cet espace-là était, au contraire, relativement confortable parce qu'à l'écart et qu'il permettait de procéder à ce contrôle des sacs un peu plus confortablement dans la mesure où il n'est consacré qu'à cela.

Nathalie RAMOS

Dans ce cas-là, il faudra vraiment veiller à la mise en œuvre pour que cela se passe comme cela, avec ce nombre nécessaire d'agents.

Bruno SAUNIER

Est-ce que vous avez d'autres questions sur ce sujet ? Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Je vois une entrée, je vois une sortie. Mais en fait, s'il y a des personnes qui rentrent par exemple avec un animal et que l'on doit faire sortir immédiatement, on les fait ressortir donc par l'entrée ? Parce que sinon elles doivent faire tout le tour pour sortir.

Bruno SAUNIER

Alors, quelqu'un qui rentre avec un animal, est-ce qu'on le fait ressortir par l'entrée ou est-ce qu'on le dirige vers la sortie ?

Capitaine Dominique BUFFIN

A part les chiens d'aveugle, les animaux ont le droit d'entrer dans le musée ?

Warda BALAH-CHIKHA

Non. Mais il y a des gens qui arrivent et du coup, pour leur dire qu'ils ne peuvent pas rentrer, c'est à ce moment-là.

Capitaine Dominique BUFFIN

D'où l'intérêt de l'agent au plus proche de l'entrée, au portique.

Warda BALAH-CHIKHA

Oui, je suis d'accord. Mais je parlais de la sortie de ces personnes. Est-ce qu'elles sortent par l'entrée ou par la sortie ?

Capitaine Dominique BUFFIN

Non. Dans ce cas-là, il s'agit vraiment de prévenir au plus tôt et de les faire revenir sur leurs pas.

Warda BALAH-CHIKHA

C'est pour savoir si la porte ne s'ouvre que dans un sens. Il y a tout ce qu'il y a à mettre en place. Même des personnes qui ne sont même pas avec un animal, par exemple elles rentrent. Elles commencent à téléphoner. Nous, là, on est à l'accueil et on leur dit : « *Désolé mais vous sortez pour téléphoner.* » Donc, est-ce qu'elles sont obligées de passer par la librairie pour sortir puisqu'on a mis une entrée et une sortie complètement différente ? C'est la question.

Capitaine Dominique BUFFIN

Oui. Un premier point : cette sortie et cette entrée, en fait, nous avons eu une réunion où j'avais dit qu'effectivement il fallait que vous prévoyez, pour la gestion des flux, et donc pour des raisons de sécurité comme de sûreté, que l'entrée et la sortie soient distinctes.

Maintenant, je comprends mieux votre question. Effectivement, si jamais l'agent au portique est trop en recul, et qu'on a par exemple des portes automatiques ou des portes qui n'ouvrent que dans un sens, cela risque d'être compliqué de faire ressortir quelqu'un. C'est cela ?

Bruno SAUNIER

Est-ce que vous pouvez nous préciser dans quel sens ouvrent les portes de l'entrée ? Ou alors justement, si ce n'est pas encore précisé, de bien prendre note de cette question.

Hadrien RUSSELLE

Comme dans tous les ERP, la sortie d'évacuation est vers la sortie.

Bruno SAUNIER

Oui, mais là en fait, il s'agit de savoir comment on fait si c'est quelqu'un qui n'a pas encore passé le portique ? Est-ce qu'il ressort par l'entrée ?

Hadrien RUSSELLE

Dans tous les cas, une porte qui donne vers l'extérieur se pousse.

Bruno SAUNIER

Madame Ramos.

Nathalie RAMOS

Oui, mais pour les PMR, du coup il faut lui ouvrir la porte. Et dans l'autre sens, et donc reculer sur la route parce que la porte s'ouvre dans ce sens-là. Tout cela est important pour nous. Vous demandiez ce qui nous embêtait sur ces plans, voilà, il y a plein de choses comme cela qui nous embêtent.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Pour répondre aux heures d'ouverture du musée, la porte, me semble-t-il – je parle sous le contrôle du Capitaine Buffin – sera ouverte en permanence.

Hadrien RUSSELLE

Il y a deux portes pour rentrer. Il y a une première porte coulissante, qui donne entre l'extérieur et l'intérieur. Après, il y a un sas climatique. Et là, il y a une deuxième porte. Vous ne serez pas dehors. La porte coulissante est automatique. C'est ce qu'il y a partout dans les centres commerciaux. Il y a un capteur de chaque côté et cela s'ouvre et se ferme.

Là pour l'instant, elle est prévue en ouverture des deux côtés. Mais peut-être que l'on passera en un seul côté. Mais il n'y a pas de manœuvre humaine à faire.

Une porte coulissante coulisse latéralement. C'est comme une porte d'ascenseur. Tout ce qui concerne les évacuations est très décrit dans le code de la construction. Il n'y a pas d'ambiguïté. Il y a une solution, c'est vers la sortie, on pousse. Automatique, entrée, et sortie.

Bruno SAUNIER

Madame Ramos.

Nathalie RAMOS

Compte tenu de l'é étroitesse du trottoir, tout ce projet ne peut être envisageable que si la rue devient piétonne. Admettons que pour X raisons, des raisons qui leur incombent, la Ville de Paris refuse, parce que pour l'instant ce n'est pas fait, l'idée que cela devienne piéton. Quand il y a des groupes d'enfants justement qui attendent pour rentrer, ils ne peuvent pas attendre sur le trottoir compte tenu du cas de figure actuel.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Je peux donner une première réponse et puis Hadrien Russelle complétera.

Tout le projet a effectivement été conçu en prenant en compte l'intérêt de nos interlocuteurs de la Ville de Paris, à tous les niveaux, mairie du Ve, mairie générale de la ville, pour « le reprofilage » de la rue, qui est nécessaire, à la fois pour l'accueil des personnes et pour l'accueil des œuvres, si vous voulez bien poser quelques questions à Alain Decouche tout à l'heure parce que sinon il va vous en vouloir.

L'intérêt pour cette question a été donné positivement tant par la mairie du Ve que par la mairie de la ville. Pour être un petit peu plus précis, et même outrepasser mon devoir de réserve, ce que nous savons, c'est qu'il y a quelques plaintes de riverains qui sont au courant de ce projet et qui n'aiment pas les groupes d'enfants. Ils trouvent que cela fait trop de bruit. Donc, soyons clairs, s'il est indiqué que le CHSCT, dans sa grande unanimité, s'est prononcé sur la nécessité du reprofilage et de l'interdiction à la circulation automobile de la rue pour des questions, à la fois de sécurité, de sûreté, et d'accueil des publics, y compris des enfants, nous souscrivons complètement.

Bruno SAUNIER

Est-ce que vous reprenez tous la suggestion de Madame Taburet-Delahaye, que nous insistions officiellement pour la « piétonisation » de cette partie de la rue du Sommerard ?

Nathalie RAMOS

Excusez-moi, vous parlez du « reprofilage », mais reprofilage ne veut pas forcément dire « piétonisation ».

Bruno SAUNIER

C'est pour cela que j'insistais en parlant de « piétonisation ».

Capitaine Dominique BUFFIN

Si vous le permettez, cette « piétonisation » a également tout mon soutien.

Bruno SAUNIER

Ah, c'est donc une unanimité. Je retiens que tout le monde est unanime pour tout un tas de raisons.

Nathalie RAMOS

En revanche, l'accessibilité libre, sans avoir à prendre de billet d'entrée pour voir la cour a aussi tout notre soutien.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Et si la « piétonisation » est refusée ?

Bruno SAUNIER

Monsieur Russelle.

Hadrien RUSSELLE

On en est à la troisième réunion avec l'architecte de la Ville de Paris. La rue est déjà dessinée, elle est déjà estimée en travaux. Donc, je ne pense pas que la Mairie de Paris mette ses techniciens sur le sujet s'ils ne vont pas le faire.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Et pour le calendrier, est-ce que cela veut dire que c'est au même moment pour l'accueil ? Ou bien faudra-t-il d'abord attendre que le projet soit terminé et ensuite la « piétonisation » ? Comment cela se passe-t-il ?

Hadrien RUSSELLE

Nous voudrions que les deux soient faits en parallèle. Pour l'instant, on travaille sur un phasage avec eux pour faire une première partie pendant qu'on démonte partiellement les installations de chantier. Et ensuite, on inverse et on refait l'autre moitié. Nous allons essayer de faire en sorte qu'à un ou deux mois près, on soit dans le même calendrier.

Bruno SAUNIER

Est-ce que l'on peut passer aux questions concernant les ateliers et la régie ? Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Excusez-moi, mais je n'ai pas fini sur les issues de secours. Notamment, nous avons là une entrée et une sortie, et j'aurais voulu savoir où sont les autres issues de secours ?

Parce que celles qu'on nous a dites lors de la visite par rapport à lorsqu'on sort derrière le *frigidarium*, pour nous, ce n'est pas possible. Avec tous les échafaudages. Sauf si tout est enlevé.

Bruno SAUNIER

Monsieur Russelle, sur les issues de secours ?

Hadrien RUSSELLE

Pour les issues de secours, nous allons déclarer en complément de l'existant : la future entrée du musée, en cas d'évacuation s'il y a un sinistre, compte pour trois unités de passage, donc là où il y a le portique, trois UP pour évacuer ; la sortie du public se fera aussi par la vraie sortie normale, pour deux UP.

Pour ce qui est des évacuations des niveaux, le musée a actuellement trois escaliers de deux unités de passage, qui desservent le R+2 et le R+1 et le rez-de-chaussée. Dans ce projet, on prend en compte les effectifs globaux. Donc, tout a été re-calibré. Nous avons vu les pompiers. Et il y a un escalier de secours qui est créé en surplomb des vestiges, qui compte pour une unité de passage, qui permettrait d'évacuer uniquement le deuxième étage, notamment quand la salle d'exposition temporaire sera fermée en période de montage ou de démontage.

Et cet escalier de secours évacuera jusqu'au sol naturel, c'est-à-dire qu'il va donner dans la galerie qui actuellement permet aussi d'évacuer l'atelier bois qui est en face. C'est une disposition que nous avons présentée à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, qui a été acceptée par le contrôleur technique également. Sachant – je le rappelle – que si le bâtiment prend feu, nous ne sommes pas tenus de ramener les visiteurs sur le public, les faire attendre dans le *caldarium* est tout à fait conforme.

Bruno SAUNIER

Monsieur Bourouh.

Pedro BOUROUH

Des zones refuges ont-elles été définies du coup, par la même occasion ?

Hadrien RUSSELLE

A l'extérieur ou à l'intérieur ? A l'extérieur, ce n'est pas encore vu. A l'intérieur, nous avons travaillé par zones de protection par rapport aux fumées. En fait, il y a deux zones. Si l'incendie se déclare dans l'une, tout le monde basculera dans l'autre qui est séparée par des cloisons et des portes coupe-feu. Et pour l'extérieur, ce n'est pas encore défini mais cela va être fait prochainement.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

J'ai entendu trois UP sur l'entrée et deux sur la sortie. Ce n'est pas ce qui sur le plan.

Hadrien RUSSELLE

Le plan que vous avez est celui de l'APD. Après, il y reste celui des travaux au titre de l'ERP qui est en cours d'établissement. Et là, c'est un dossier spécifique qui ne porte que sur la sécurité. Je ne crois pas que sur votre plan il soit écrit deux UP. Vous n'avez pas d'UP précisées dessus. Il y a un contrôleur technique qui suit le projet, et également le Colonel Jager, qui est pompier au service des Musées de France, qui nous suit très régulièrement.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Et *quid* de la sortie vers la passerelle promenade ? Ce n'est pas une UP en plus ?

Bruno SAUNIER

Est-ce que vous avez des questions sur la partie atelier et régie des œuvres ? Madame Balah-Chikha d'abord et Madame Ramos ensuite.

Warda BALAH-CHIKHA

Juste des questions pratiques. J'ai vu que les espaces de la régie sont entre les expositions permanentes et les expositions temporaires. Je comprends bien la praticité par rapport au fait que vous avez des œuvres, mais du coup, en même temps, ce n'est pas pratique parce que vous êtes au milieu des deux zones ? Je ne sais pas comment vous le voyez ?

Bruno SAUNIER

Monsieur Decouche, cela vous pose-t-il un problème ?

Alain DECOUCHE

Cela ne me pose pas de problème. Il faut savoir que cet espace de présentation temporaire n'est pas déjà l'espace principal. Le *frigidarium*, me semble-t-il, Madame Delahaye, restera l'espace principal d'exposition temporaire pour la grande exposition, si on continue sur un rythme de deux expositions par an, sur l'exposition la plus importante en nombre d'œuvres et en surface. L'espace qui est défini au deuxième niveau, à ce niveau-là, est un espace pour des expositions un peu type exposition dossier ou pour présenter les collections qui ne peuvent être présentées que par roulements, arts graphiques, textiles, etc. Donc des expositions beaucoup plus restreintes en nombre d'œuvres.

Et donc cela ne m'a pas paru poser de problèmes majeurs, pour répondre à votre question.

Bruno SAUNIER

Madame Ramos voulait poser une question.

Nathalie RAMOS

Nous étions encore restés en bas, au hall d'accueil, notamment sur les questions d'acousticité et d'isolation phonique. N'y a-t-il pas le risque, dans ce grand hall, et notamment d'espace d'attente au public que cela devienne un peu comme au Louvre et que l'on en ait plein les oreilles et la tête ? Est-ce qu'il y a des questions à l'étude là-dessus sur l'isolation phonique et les problèmes d'acoustique ?

Bruno SAUNIER

Monsieur Russele, j'imagine qu'il doit y avoir une étude spécifique sur les questions phoniques ?

Hadrien RUSSELLE

Oui, il y a un co-traitant du maître d'œuvre qui a un bureau d'études acousticien spécialisé. Il y a une étude qui a été faite, je ne l'ai pas là, mais je crois que le musée doit l'avoir, dans le dossier vert, « Pièces techniques » Cela a été étudié et en fait ils vont calculer, par rapport à tous les

matériaux prévus, les coefficients d'absorption du bruit pour que nous soyons dans les normes. C'est vraiment étudié par une entreprise spécialisée.

C'est un vrai sujet qui est pris en compte et qui est étudié.

Bruno SAUNIER

Préoccupation donc importante.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Sans avoir encore complètement étudié le fameux dossier vert, ce que je peux vous dire c'est que nous avons pris note du fait que l'architecte a proposé des choix de matériaux différentiels justement en fonction des impératifs phoniques que vous soulignez, à juste titre.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Je vais revenir sur le bureau des techniciens d'art. La dernière fois, vous avez dit qu'ils ne seront jamais plus de deux dans le bureau. Mais même deux, quand je recalcule, 17 mètres carrés pour deux, ce n'est pas légal non plus.

Alain DECOUCHE

Il faut s'entendre. On ne peut pas dire qu'il s'agit réellement d'un bureau, il s'agit de postes de travail qui sont des postes ponctuels, sachant que l'activité principale des « installateurs » – parce qu'ils appartiennent effectivement à différents corps – mais leur activité principale est de travailler sur les collections. Comme vous le savez, actuellement leurs ateliers sont situés en sous-sol, dans des conditions qui sont quand même difficiles. Et la création, en emprise sur cet espace régie – qui n'était pas prévu au départ – l'espace régie était prévu mais dans la programmation, dans le cahier des charges, l'espace postes de travail pour les installateurs n'avait pas été prévu.

C'est une suggestion qui a été faite et apportée par Madame Delahaye et reprise par Rachel Beaujean-Deschamps, qui est mon adjointe à la régie et qui représentait le service de la régie au Comité des utilisateurs, et qui me semble être une amélioration considérable pour les conditions de travail des agents.

J'ai demandé d'autre part que l'espace général soit éclairé par une verrière, qui est matérialisée en pointillé ou en tirets au centre de l'espace. Cela veut dire que l'espace de bureaux, puisque ce sont des postes effectivement avec des ordinateurs, soit, il sera éclairé par un éclairage zénithal (par les deux ronds qui le représentent), et j'ai demandé qu'il y ait une ouverture (que l'on voit sur la gauche du local) qui a une baie vitrée qui permet de reprendre en second jour l'éclairage zénithal apporté directement dans le local, au centre du local.

Pour moi, c'est quand même une amélioration importante des conditions de travail de ces agents. Pour les avoir interrogés, ils en sont persuadés aussi, puisque, eux, vivent le travail actuellement en partie dans la journée en sous-sol. Il faut savoir que ce sont des agents qui ont des postes techniques, et que cet espace-là est réservé uniquement à la partie administrative de leur travail, qui est quand même très restreinte, qui est peut-être 10 ou 15/20 % de leur travail et qui est effectivement, comme pour tout le monde, de pouvoir consulter sa messagerie, de pouvoir consulter Internet quand ils font des recherches de matériaux, de matériels puisqu'ils contribuent à l'enrichissement de notre service. Ils ont effectivement un travail derrière un ordinateur mais ce n'est pas du tout un travail permanent.

Bruno SAUNIER

Madame Ranvier.

Cécile RANVIER

S'il y en a une qui peut être bien convaincue que le travail des métiers d'art, c'est à 95 % dans les ateliers, c'est bien moi. Là-dessus, je suis assez d'accord. J'imagine que pour les travaux de soclage, il sera peut-être possible de monter, de les faire à côté, dans l'atelier. Par contre, il y a quand même une très grosse partie du travail qui va continuer de se faire en sous-sol. Et je voulais savoir s'il y avait quelque chose prévu parce qu'il faut quand même faire quelque chose pour les ateliers en sous-sol.

Alain DECOUCHE

Je ne peux pas répondre pour l'instant sur les ateliers en sous-sol. Sur la réalité de la façon dont s'organise le travail, il faut savoir que, déjà le mardi, toute l'équipe de régie, les installateurs et les deux régisseurs sont dans les salles du musée. Je pense que le mardi nous sommes cinq installateurs, clairement, puisque je monte les échafaudages, je monte sur les échafaudages, mon adjointe également. Nous sommes vraiment une équipe opérationnelle les mardis dans les salles. Déjà cela pour un jour par semaine.

En ce qui concerne le travail de soclage : quand il s'agit évidemment du travail de soudure ou de choses comme cela, c'est du travail qui continuera à se faire dans les ateliers en sous-sol bien évidemment. Mais déjà une partie du travail de conditionnements d'œuvres, qui fait partie de leur mission, est déjà effectuée, pas nécessairement dans les sous-sols justement, mais plutôt dans le petit atelier de restauration du deuxième étage, quand il n'est pas occupé par des restaurateurs. Je tiens le planning des interventions des restaurateurs.

Vous savez bien que les affectations budgétaires arrivent assez tard dans l'année et il faut conclure les restaurations assez tôt en fin d'année, et du coup on peut déjà considérer qu'il y a quatre ou cinq mois où l'atelier de restauration n'est pas occupé par des restaurateurs. Du coup, on fait travailler effectivement les installateurs aussi dans cet atelier-là pour faire par exemple ce qu'ils font actuellement.

On continue le conditionnement sur nos collections de textiles par exemple, qui est un travail de cartonnage, qu'ils font dans cet espace ou qu'ils font dans l'actuel espace qui existe et qui est l'espace équivalent de celui-ci en rez-de-chaussée et qui est l'actuelle salle 4 du musée, qui disparaîtra en tant que telle, qui fait environ 45 ou 50 mètres carrés, qui est très encombrée et qui sera remplacée par cet espace deux fois plus vaste. Ils pourront effectivement faire ces travaux dans cet espace-là.

Je pense que leur travail sera partagé à la fois entre le mardi dans les salles, cet espace-là pour faire des travaux de conditionnements, etc., une partie en sous-sol pour tout ce qui est travaux salissants, bruyants, et soumis à permis feu. Vous savez qu'actuellement nous n'avons plus de poste de menuisier. Et puis un travail dans les réserves. Vous savez que nous avons des réserves à l'extérieur. Nous y travaillons, et c'est une partie aussi de l'activité du service que de travailler dans nos réserves extérieures, et dans notre réserve sur site. Je pense que le travail va vraiment se partager. Encore une fois, les agents installateurs, les agents de l'atelier n'ont pas un travail administratif. En organisant bien les choses, ils ne seront jamais en surnombre dans cet espace qui, certes, est restreint.

Mais je ne pense pas qu'il faille agrandir cet espace au détriment de l'espace voisin, parce que la grande amélioration est que l'on va pouvoir également faire des campagnes photos dans de bonnes conditions dans cet espace, et peut-être des campagnes photos sur des œuvres de grand format, ce que nous sommes incapables de faire actuellement dans la salle 4 qui sert de studio.

Bruno SAUNIER

Madame Ranvier.

Cécile RANVIER

Je ne reviens absolument pas sur la taille du local informatique. Je voulais juste alerter sur le fait que c'est bien mais qu'il va falloir quand même faire quelque chose pour les ateliers du bas, qui seront donc toujours utilisés à terme.

Bruno SAUNIER

Monsieur Villechaize.

Axel VILLECHAIZE

A priori, quand je suis arrivé au musée, il y avait deux campagnes, une campagne d'enlèvement des particules de bois et une campagne de restauration de l'air frais de l'extérieur vers l'intérieur. Ces deux choses ont été faites, cela convient bien. Je pense que l'on va peut-être interroger Monsieur Yann Rogier et le Docteur Lardoux. La dernière fois que le Docteur Lardoux est venu, elle a dit que cela convenait. Je ne sais pas quoi vous répondre, Madame Ranvier.

Yann ROGIER

Je recommande que des mesures de qualité de l'air et de débit de l'air soient poursuivies. A ce jour, pour ce type d'activité, je pense qu'il y a encore des améliorations à apporter, mais qui sont des améliorations qui sont susceptibles d'être apportées en fonctionnement. Il y a la question de l'éclairage. L'éclairage zénithal qui était considéré comme un plus – ce qui n'est pas mon point de vue – en sous-sol n'existera plus et il faudra vraiment poursuivre dans la logique et faire un éclairage lumière du jour tel que cela a pu être réalisé ailleurs. Je pense qu'il y a des améliorations à apporter.

Bruno SAUNIER

Madame Ramos.

Nathalie RAMOS

Dès lors que la dalle va exister pour le nouvel accueil, le seul puits de lumière naturelle sera condamné. N'empêche qu'il existait et que peut-être pour une question de sentiment, peut-être pas en termes d'éclairage mais de sentiment de claustrophobie, il y avait quand même une espèce d'échappatoire et de visibilité d'air libre.

Yann ROGIER

Pardonnez-moi, je vous fais encore un rappel sur la question de la vue vers l'extérieur. Le code du travail prévoit que les postes de travail permanents doivent – en travaux neufs – permettre la vue vers l'extérieur et la vue vers l'extérieur à l'horizontale. Un éclairage zénithal n'offre pas la vue vers l'extérieur.

Nathalie RAMOS

D'accord, à quand la vue vers l'extérieur ? Mais en tout état de cause, puisque ces ateliers vont être fermés pendant un certain temps – cela a été évoqué lors de la visite – et qu'on ne sait toujours pas, à moins qu'il y ait eu du changement depuis la visite, où vont être logés les techniciens pendant ce temps, mais puisque ces ateliers vont être fermés en attendant que les travaux se fassent, il faut justement envisager les améliorations pendant ce laps de temps.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Sur le lieu de travail pendant les travaux, nous vous avons dit effectivement la dernière fois que nous commençons un travail de réflexion sur le sujet, qui ne peut se faire qu'en commun avec

l'OPPIC d'une part, notre tutelle d'autre part et les principaux intéressés – et peut-être d'abord les principaux intéressés – donc nous avons eu une première réunion en interne, hier ou avant-hier à laquelle malheureusement Alain Decouche n'a pas pu venir parce que justement il était en train de raccrocher la Dame à la licorne – et qu'il n'a pas le don d'ubiquité malgré toutes ses autres qualités par ailleurs – je suis un peu gênée pour vous répondre. Pour l'instant, nous sommes sur plusieurs pistes. Ce que nous savons maintenant c'est quelle échéance puisque, sauf correction de la part d'Hadrien Russelle aujourd'hui, nous sommes sur la date de mai-juin 2016 pour trouver ces postes de travail pour les agents dont les postes sont actuellement en sous-sol.

Donc, c'est dans un an. Ce qui ne veut pas dire que nous allons attendre un an. Nous avons déjà commencé à y réfléchir et nous avons trois pistes, une en externalisation à proximité immédiate, une en récupération d'une salle à l'intérieur et une troisième que je ne dévoile pas parce que c'est conditionné par une négociation avec l'OPPIC et que je ne veux pas mettre Hadrien Russelle dans une position délicate. Et puis je ne veux pas trop en dire non plus puisque nous n'avons pas encore pu en parler ni avec les intéressés ni avec leur responsable. Mais sachez que c'est effectivement une préoccupation qui nous anime dès maintenant.

Bruno SAUNIER

Madame Ranvier.

Cécile RANVIER

Je voudrais revenir sur l'espace transit des œuvres. Au niveau des dégagements, ne serait-ce que pour une caisse de tapisserie, à vue de nez, cela paraît un peu juste. Et nous avons des œuvres qui sont beaucoup plus grosses. Corrigez-moi si je me trompe mais il me semble que pour les œuvres très importantes, on passe actuellement par la terrasse pour les rentrer. Comment va-t-on faire ?

Bruno SAUNIER

Monsieur Decouche.

Alain DECOUCHE

La terrasse est une des issues actuelles effectivement pour faire rentrer ou faire sortir des œuvres, mais il y en a d'autres. Evidemment, l'accès par la terrasse disparaît. Pour les œuvres les plus volumineuses – et ce sera le cas la semaine prochaine – et c'est arrivé à plusieurs reprises déjà pour des expositions temporaires notamment, le passage se fait par le *frigidarium*, sortie de secours du *frigidarium*, *caldarium* et boulevard Saint-Michel par grutage. Cela est le cas extrême.

Mais pour les œuvres de grand format, il n'y a pas d'autre solution. Une autre solution est le passage, après demande d'autorisation auprès ou accord auprès des Parcs et jardins de la ville de Paris qui gère le jardin médiéval, un passage à travers l'espace qui conduit de la salle Notre Dame vers le boulevard Saint-Germain. C'est une autre possibilité. Les œuvres ont été approvisionnées pour les expositions temporaires par ce passage, c'est arrivé à plusieurs reprises. C'est une autre possibilité.

Et finalement, ce qu'il nous restera à l'avenir, dans le projet, comme possibilités, ce sont les possibilités actuelles dans des endroits beaucoup plus restreints qui sont le passage par exemple sous les arcades par la salle 11 où l'on arrive quand même à passer des œuvres d'un format acceptable et les formats petits, moyens, etc. passeront sans problème, de mon point de vue, par l'espace de transit. J'aurais souhaité également qu'il soit beaucoup plus vaste. On espère toujours avoir plus d'espaces. Notamment j'avais demandé des portes suffisamment hautes pour les passages mais nous sommes conditionnés par les niveaux, par les planchers. Et il faudra se résoudre à ce qu'on nous propose. La solution extrême restant le grutage par le boulevard Saint-Michel ou le passage par le boulevard Saint-Germain.

Bruno SAUNIER

Madame Ranvier, toujours sur ce sujet ?

Cécile RANVIER

Et la largeur des portes, au niveau de l'espace de transit, ne pose pas de problème ? Et puis au niveau des dégagements, ne serait-ce que pour les tapisseries, est-ce que cela passe ?

Alain DECOUCHE

Oui, cela passe. Je pense que la largeur des portes a été conçue au maximum dans l'arc existant sur le pignon du bâtiment Boeswillwald actuel. On voit très sur le pignon qu'il y a un arc existant et que la porte a été inscrite dans cet arc-là, et que l'on peut difficilement faire autrement. Je pense qu'il y a les contraintes des Monuments Historiques notamment sur le sujet.

Cécile RANVIER

Je parlais pour passer de la salle de transit des œuvres au musée lui-même en fait.

Alain DECOUCHE

Imaginons que l'on rentre une caisse de tapisserie, contenant un rouleau, une tapisserie enroulée sur un rouleau, dans l'espace de transit, effectivement, ce que l'on fera passer dans les salles par la suite, ce ne sera pas la caisse, qui est d'ailleurs très lourde et qu'on évite de porter sur des longs parcours, mais ce sera directement le rouleau. Et le rouleau, lui, on le redresse.

Actuellement, vous voyez le petit couloir d'accès à la salle de la Dame à licorne, qui a été aménagé il y a un an et demi, on arrive à passer avec les rouleaux sur lesquels sont roulées les tapisseries de la Dame à la licorne, notamment *Mon seul désir* qui est la plus grande. Et on la passe sans problème, nous l'avons fait mardi dernier.

Cécile RANVIER

Je sais que vous tenez beaucoup à la cimaise qui donne sur l'espace à la préparation à la visite. Mais dans ce cas-là, n'aurait-il pas été possible de faire un système de portes et d'accrocher – cela se fait régulièrement – des choses devant les portes ? On laisse les portes fermées et elles ne s'ouvrent que de manière exceptionnelle.

Alain DECOUCHE

D'ouvrir sur le grand côté ? L'avantage de la porte dans l'axe, c'est qu'on arrive directement sur l'un des ascenseurs, ce qui est quand même assez commode.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

D'autant que les tapisseries, *a priori* resteront à l'étage puisqu'on a prévu un parcours chronologique.

Cécile RANVIER

Je prenais l'exemple des tapisseries mais je pensais aussi à faciliter l'accès pour les œuvres plus importantes, justement pour éviter peut-être des opérations de grutage ou des choses comme cela.

Alain DECOUCHE

Est-ce que c'est envisageable d'apporter une porte supplémentaire à ce niveau-là, sur ce mur-là ? Et qui ne serait ouverte qu'exceptionnellement.

Cécile RANVIER

Oui, parce que je sais qu'il était prévu d'accrocher éventuellement une tapisserie sur la cimaise. C'était il y a longtemps, je ne sais pas si c'est toujours d'actualité.

Hadrien RUSSELLE

L'architecte préférerait que l'on ait quand même ce pan de mur sans porte pour l'utiliser après à bon escient pour de la projection, ou de l'affichage. En termes de visibilité, c'est quand même un pan qui était lisse, propre, sans rien. Pour les visiteurs qui arrivent, c'était quand même plus beau aussi.

Cécile RANVIER

Oui, certes, mais entre un pan de mur joli et lisse et des portes qui permettent d'éviter des opérations de grutage, ne faut-il pas y réfléchir ?

Hadrien RUSSELLE

Nous avons fait pas mal de réunions et c'est une solution qui a été mise au point avec l'équipe du musée et il n'y avait pas eu d'obstacle.

Cécile RANVIER

C'est une suggestion.

Hadrien RUSSELLE

Cela avait été étudié et on avait quand même préféré avoir la grande porte mono-vantail de 150 en face de l'ascenseur qui paraissait quand même très utile.

Cécile RANVIER

Il peut y avoir un système amovible qui coulisse et qui laisse accès à la porte et qui soit lisse.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

La porte invisible n'existe pas, il faut être raisonnable Il faut vraiment étudier l'intérêt. Je ne suis pas sûre qu'une porte dans l'axe évite des opérations de grutage. Donc il faut vraiment faire une étude fine. Mais nous pouvons nous engager à faire l'étude, nous avons le temps d'ici le DCE.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha, encore une intervention ?

Warda BALAH-CHIKHA

J'ai d'autres questions. Je sais que le parcours muséographique n'est pas le sujet d'aujourd'hui, par contre j'avais quand même une question. Je parle de ce plan-là : la salle 1, je vois bien que c'est la librairie que l'on libère et qui devient salle 1 ? Non ? Actuellement, quand on dit « salle 1 », c'est la librairie.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

L'actuelle salle 1, effectivement, c'est la librairie.

Warda BALAH-CHIKHA

Avant, il y a la salle des vestiaires, consignes, avec les escaliers. Tout cela ne bouge pas.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

C'est l'actuelle salle 24.

Warda BALAH-CHIKHA

Cela ne bouge pas ?

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Que voulez-vous dire par « cela ne bouge pas » ?

Warda BALAH-CHIKHA

On enlève les vestiaires, les consignes, mais il y a toujours la sortie par là. Il y aura toujours les escaliers. C'est ce que l'on nous a dit la dernière fois lors de la visite.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Je ne peux pas vous répondre, nous venons de commencer le travail avec le programmiste.

Warda BALAH-CHIKHA

Lors de la visite, on nous a dit que cela ne bougeait pas, qu'on n'enlevait pas cet escalier.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Probablement, mais franchement, je ne peux pas vous répondre.

Warda BALAH-CHIKHA

Lors de la visite, on nous a dit que cela ne bougeait pas, qu'il allait juste y avoir un coup de peinture.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Il y a deux choses. Nous ne pouvons pas nous engager sur ce que sera le devenir de chacune des salles dans le cadre de la muséographie future puisque nous commençons tout juste le travail avec le programmiste. C'est une première chose.

La deuxième chose, c'est dans quel état sera chacune des salles actuelles du musée lors de l'ouverture, fin 2017, début 2018. Et je vous fais une réponse à peu près tout aussi prudente – mais comme vous le savez, quand je peux répondre, je le fais – ce qui sera ouvert dans la configuration Cluny IV fin 2017, début 2018 au moment de l'ouverture du nouvel accueil, nous n'en connaissons pas non plus l'étendue.

Ce que nous avons demandé, c'est que soit ouvertes au minimum, en même temps que le nouvel accueil, les salles directement impactées. Effectivement, le circuit va changer complètement de sens, donc, au rez-de-chaussée, au moins les actuelles salles 11, 12, 8, 9 10 et jusqu'à 2. Les salles 1 et 24 actuelles étant celles pour lesquelles l'étude de programmation nous dira clairement si l'escalier est maintenu ou remplacé et à quel endroit est placé l'ascenseur.

Et donc sur ces deux salles-là, nous avons une vraie incertitude. Et ensuite, nous demandons qu'au moment de cette ouverture fin 2017, tout début 2018, que soit ouvert également l'actuel accueil qui va devenir la salle sas transition avec la cour qui sera incluse dans le parcours. Mais pour le reste, on commence tout juste l'étude, donc on ne peut pas vous donner de réponse.

Warda BALAH-CHIKHA

Et la case que je vois marquée « disponible », c'est l'actuel accueil.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Effectivement, tout cela, comme vous le dites, c'est pour la prochaine réunion.

Warda BALAH-CHIKHA

Avant que vous fassiez quoi que ce soit, on va quand même en parler parce que si nous sommes encore consultés à la fin et qu'il n'y a plus rien à faire, ce n'est pas la peine. Concernant l'actuel accueil billetterie, vestiaires, sur le plan que j'ai, la case est marquée disponible. Ensuite, il est marqué dans la salle 24 vestiaires consignes. Et ensuite, il est marqué salle 1 pour la librairie. Quand je vois marqué « disponible » tout de suite, cela clignote. Dans tout cela, il n'y a rien qui revient à nous ?

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Cela dépend de ce que vous appelez : « nous » Si vous dites « le musée », oui, tout revient au musée.

Warda BALAH-CHIKHA

Non, je parlais pour le personnel, pas pour les visiteurs.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Je ne vois pas comment ces salles, qui sont essentielles pour le parcours, pourraient ne pas revenir aux visiteurs.

Warda BALAH-CHIKHA

C'est noté.

Bruno SAUNIER

Madame Ranvier.

Cécile RANVIER

J'ai cru comprendre que pour les travaux dans le bâtiment Boeswillwald, le sol allait être détruit ? C'est cela ? Cela pose trois types de problèmes. Boeswillwald est vidé en fait, il ne va rester que les quatre murs. Cela pose le problème des nuisances sonores pour les collègues de la surveillance qui vont être dans les salles autour. Cela pose le problème de la sécurité des œuvres dans les salles à côté parce qu'il va y avoir beaucoup de vibrations, il va y avoir des marteaux-piqueurs, ce genre de choses, il y a la Licorne à côté. Et là troisième chose, du coup, si je ne me trompe pas, il va y avoir deux parcours. Un parcours rez-de-chaussée et un parcours à l'étage.

Si les gens veulent tout faire, ils vont se croiser justement dans ce petit escalier, entre la salle 23 pour redescendre à l'actuel accueil ?

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Il y a deux réponses à votre question. Sur les nuisances sonores, le fonctionnement du chantier travaux Boeswillwald, je laisse Hadrien Russelle répondre. Sur ce qui est de la circulation des flux pendant les travaux, cela fait partie aussi des chantiers sur lesquels nous commençons à travailler. Est-ce qu'il y aura deux circuits en boucle fermée ou est-ce que nous allons réussir à mettre en place une circulation verticale pendant la démolition de l'escalier Trouvelot, c'est une question effectivement tout à fait d'actualité.

Hadrien RUSSELLE

Pour Boeswillwald, déjà en termes de chantier, on fonctionne en chantier clos et indépendant. C'est-à-dire que pour tout le chantier qui aura lieu dans Boeswillwald, on va confiner cette partie-là du reste du musée. En fait, il y a trois ou quatre baies qui vont être bouchées, maçonnées avec un système de parpaings et maçonnerie. Ce sera totalement hermétique du reste du musée.

Pour ce qui est du plancher du premier étage, il est effectivement prévu démolir. C'est une structure qui n'est pas maçonnée, c'est du métal. Et en dessous, il y a un système de lattes bois et d'enduit. Donc, il n'y a pas de marteaux-piqueurs. On va en fait tout démonter. Après oui, c'est un chantier. Il y aura des nuisances sonores à prévoir. On verra après si on fait cela un mardi, les jours de fermeture. Cela peut être en horaires décalés, tôt le matin ou tard le soir. On affinera cela avec le pilote en phase consultation des entreprises certainement et après en préparation.

Pour ce qui est des cheminements dans la partie qui restera ouverte du musée, on étudie les questions d'évacuation au regard de la sécurité avec le Lieutenant-colonel Dominique Jaeger. Et il y aura sûrement l'escalier D qui pourra être rouvert pour l'évacuation entre les deux niveaux mais cela reste à déterminer.

Cécile RANVIER

Peut-on rappeler quel est l'escalier ?

Bruno SAUNIER

C'est l'escalier qui est dans la salle des vitraux, le petit escalier qui monte au premier et au deuxième, qui donne sur l'extérieur du jardin.

Nathalie RAMOS

Là encore une fois, se pose la question de flux des visiteurs et de la sûreté des œuvres et des visiteurs, d'où l'importance de l'association du responsable de surveillance, lequel service est directement impacté quand il y a des travaux, puisque ce sont aussi eux qui gèrent l'accès au chantier pendant les travaux.

Et les agents de surveillance postés sont toujours en ligne de mire, toujours très concernés aux moments de chantiers et de travaux. Ne serait-ce que par la gestion, indépendamment de ce qu'ils vont endurer comme nuisances, aussi pour la gestion des flux des visiteurs.

Bruno SAUNIER

Est-ce que vous avez d'autres questions, remarques ou peut-on passer au vote ? Madame Ramos.

Nathalie RAMOS

Je veux juste préciser que compte tenu de tout ce qui vient d'être dit dernièrement, sommes-nous vraiment sûrs que pendant ces phases de travaux, le musée soit vraiment ouvert et continue à fonctionner « à peu près » normalement ? Ou alors, est-ce qu'il y a une éventuelle perspective de fermeture du musée pendant ces phases de travaux qui sont quand même importantes, qui sont quand même très importantes ?

Bruno SAUNIER

Nous laissons Monsieur Rogier intervenir et Madame Taburet répond. Monsieur Rogier.

Yann ROGIER

Oui, je voudrais formuler une recommandation que je fais lorsqu'un chantier clos et indépendant se tient en site occupé, c'est qu'il faut impérativement, soit en phase DCE, soit lors de l'établissement du plan de coordination, définir des performances en termes de nuisances sonores, en termes d'empoussièrement et en termes de vibrations aussi – vous avez tout à fait raison – et que ces performances deviennent contractuelles. Et que le coordinateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé), avec l'établissement, s'assure du respect de ces seuils.

L'autre volet, ce sont aussi les temps d'intervention comme Monsieur Russelle les évoquait, mais avec un contrôle de ces temps d'intervention.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Pour ce qui est de la question sur l'ouverture du musée pendant la phase travaux, notre demande, donc la demande du musée et du service des Musées de France et de la Direction générale des patrimoines, a été, envers nos interlocuteurs de l'OPPIC, et donc envers l'architecte et les différents intervenants qui viendront, de prévoir ces chantiers en continuant d'accueillir le public.

En revanche, nous savons très bien que cette demande, qui est une demande de principe, devra en permanence – et cela rejoint ce que disait Yann Rogier – la possibilité de respecter cette demande devra être en permanence vérifiée. Et bien entendu, si nous nous apercevons que pour des questions de sécurité, de sûreté, de qualité des conditions de travail des agents, il vaut mieux fermer pendant quelques jours, nous le ferons. Je pense que nous avons été capables de prendre ce type de décision – et Hadrien Russelle le sait très bien – très rapidement, en quelques jours, lorsque cela s'est avéré nécessaire lors du chantier du PC de sécurité.

Nous sommes prêts et vigilants. Je ne dis pas que nous serons parfaits. Nous savons très bien que les périodes de chantier sont des périodes difficiles. Nous savons que nous pouvons compter sur vous pour nous aider à la vigilance, mais c'est votre rôle. Non, je ne m'engage pas à ce que le musée reste ouvert tout le temps. Je ne m'engage pas non plus à le fermer. Je m'engage en revanche, effectivement, à continuer le dialogue d'une part et à être très vigilant. Et s'il faut, pour une raison ou pour une autre, fermer pendant quelque temps, nous le ferons.

Nathalie RAMOS

Et quelle incidence pour le personnel pendant cette fermeture ? Qu'est-ce qui se passe pour le personnel ?

Bruno SAUNIER

A ce stade, nous n'en savons rien.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Ce que nous pouvons dire, c'est que de toute façon, nous aurons toujours besoin de personnels de sécurité, sûreté y compris si pendant quelques jours on ferme le musée. Sinon, par ailleurs, comme le dit Bruno Saunier, ce sont des questions à étudier.

Si votre question est celle qui avait déjà été posée la dernière fois, c'est-à-dire : est-ce que nous envisageons dès maintenant de proposer à notre tutelle d'affecter les agents du musée de Cluny ailleurs, je vous dis clairement, non.

Nathalie RAMOS

Nous allons toucher un sujet délicat qui est la question des finances. Par rapport au public justement et aux nuisances dont ils vont pâtir, est-ce que cela sera pris en considération sur le prix du billet d'entrée ? Actuellement, il arrive bien souvent qu'il y ait quelques salles fermées et que le billet d'entrée reste intégral et que les gens paient plein pot.

Axel VILLECHAIZE

Ce n'est pas tout à fait un sujet CHS, mais Madame Taburet va vous répondre quand même.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Du coup, c'est Axel Villechaize qui est bien au courant, j'ai bagarré – je crois qu'on peut le dire comme cela – avec nos interlocuteurs RMN qui voulaient augmenter le prix du billet d'entrée pour l'année 2015, en disant qu'on n'augmentait pas le prix du billet d'entrée au moment où on prévoyait des travaux.

Nous avons une sorte de *gentlemen's agreement* avec la RMN qui consiste à diminuer le prix du billet d'entrée, donc à passer au tarif réduit, lorsque plus d'un tiers des salles est fermé. C'est ce que nous faisons, et là aussi nous avons un dialogue vraiment permanent avec la responsable RMN sur site. Je dois reconnaître qu'il y a eu récemment un ou deux cas où on devait être un tout petit peu à la limite par rapport à ce tiers de salles et où je me suis dit que nous aurions peut-être dû demander le tarif réduit.

Ce que je fais dans ce genre de cas, c'est que je vois effectivement les interlocuteurs RMN sur site et je leur demande de me prévenir s'il y a des réclamations de visiteurs.

Nathalie RAMOS

Bien souvent les réclamations des visiteurs sont faites aux agents postés et non pas aux agents RMN. Parce qu'une fois que les visiteurs sont rentrés et qu'ils se rendent compte qu'ils n'ont pas accès aux salles, c'est à nous qu'ils s'adressent. Nous avons beau faire remonter les choses et nous avons beau dire aux gens de le marquer sur le cahier, parfois on se demande si les cahiers des remarques, de doléances, sont lus.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Les cahiers de remarques sont lus. Je vais laisser Axel répondre. Mais alors surtout, je vous en supplie, renvoyez les visiteurs vers les agents RMN qui contribuent, comme vous, au fait que nous ayons 4,5 ou 6 ou 7 sur notre note *TripAdvisor* et donc qui sont vraiment – je peux m'en porter garante – très attentifs à cela.

Axel VILLECHAIZE

Je consulte fréquemment non seulement le cahier d'hygiène et de sécurité mais aussi le Livre d'or. Et dans le Livre d'or, oui, il y a quelques remarques en effet. Bien évidemment je les note. Nous avons un *gentlemen's agreement* avec la RMN. Je note les remarques qui ont été mises dans le Livre d'or. Et la prochaine fois qu'il y a des salles fermées, je pourrai ressortir les remarques en disant : « Regardez à la page numéro tant, il y a eu une remarque. » Oui, je regarde très souvent le Livre d'or.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

On sait bien aussi que les livres d'or recueillent aussi surtout les remarques négatives et pas toujours les remarques positives.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha. Puis-je vous proposer que l'on passe au vote.

Warda BALAH-CHIKHA

Deux points. Dans la lignée de la dernière fois, j'ai demandé si l'interrupteur allait être mis dans l'atelier provisoire des enfants ? La personne en charge de la maintenance étant revenue de vacances, donc normalement cela devrait être fait. Et d'autre part, dans le mobilier prévu pour l'atelier transitoire des enfants, est-ce que l'on a prévu le chemin de passage pour le chef de la surveillance ?

Et a-t-on prévu quelque chose pour l'acoustique par rapport au bruit des enfants d'une part, pour le chef de la surveillance, et d'autre part pour la confidentialité parce que quand le chef de la surveillance est au téléphone et que c'est un peu confidentiel, car on entend tout ?

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Sur l'interrupteur, j'ai la réputation d'être impatiente, je vois que vous l'êtes encore plus que moi, mais vous avez raison. Dont acte. J'ai omis de demander à la responsable de la maintenance à quelle date l'interrupteur serait en place. Je me le note pour cet après-midi.

Warda BALAH-CHIKHA

En attendant, il sort avec la torche.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Heureusement, il a pris des vacances, mais vous avez raison, c'est une chose qu'il faut faire le plus rapidement possible. Sur les conditions pendant la période d'utilisation de cet espace comme atelier provisoire, puisque cela aurait dû être il y a quinze jours et nous espérons que ce sera dans huit jours, mais bon, malheureusement nous avons quelques retards là aussi sur des livraisons. Donc, disons qu'entre mai 2015 et décembre 2017 ou janvier 2018, l'atelier pédagogique des enfants est installé provisoirement dans un espace, qui, effectivement – et je vous remercie beaucoup pour lui de le souligner – péjore les conditions de travail du responsable de l'accueil surveillance. C'est vrai.

Acoustique, non, il n'y a pas d'installation acoustique spéciale, je ne vais pas vous raconter des carabistouilles. Si, ce sur quoi nous avons insisté – d'ailleurs, c'est la principale raison du retard de la livraison – c'est sur le fait qu'il y ait un lino qui à la fois pour la protection du parquet et la temporisation sonore, limite les dégâts. Effectivement, Jean-Jacques Li Van Tu devra traverser cet espace quand il ira dans son bureau et ce n'est pas commode du tout. En revanche, je crois que la porte est très efficace du point de vue sonore.

Et ce qui a été dit aussi – je laisse Axel compléter – c'est que lorsque le chef de la surveillance aura des entretiens confidentiels, d'autres espaces de bureau lui seront prêtés.

Axel VILLECHAIZE

Madame Balah-Chikha, rendez-vous compte, en fait c'était le bureau d'encadrant. Et quand Jean-Jacques Li Van Tu voulait passer un coup de fil, il était très tranquille pour passer ce coup de fil parce que la porte est très épaisse. Quand il voudra passer des entretiens, Madame la Directrice l'a dit, il peut venir rue du Sommerard, on lui prête un bureau, il n'y a pas de problème. Il y a d'autres espaces qui sont disponibles au sein du musée pour passer certains entretiens.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Vous n'avez pas répondu sur le mobilier de l'atelier par rapport au passage.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Ah oui. On fera en sorte effectivement que le passage reste libre. C'est prévu. A un moment, j'avais même proposé que l'on mette des paravents puis on m'a dit que ce n'était pas du tout optimal.

Warda BALAH-CHIKHA

Mais par contre, après, une fois que ce ne sera plus l'atelier des enfants, comme vous l'avez dit, cela revient aux visiteurs. Du coup, votre sol en lino, vous allez l'enlever. Cela résonnera tout autant pour le chef de la surveillance ? Ce n'est pas seulement pendant le temps de l'atelier provisoire. Si vous dites que la porte est suffisante, bon, très bien. Mais c'est à voir.

Nathalie RAMOS

Disons que ce sera même pire puisque les ateliers durent un laps de temps donné dans une période de la journée, tandis que les visiteurs, ce sera en continu de l'ouverture du musée jusqu'à la fermeture. Indépendamment de cela, en ce qui concerne le fait de recevoir les agents pour les

entretiens rue du Sommerard, on n'est pas censé sortir à l'extérieur de l'enceinte muséographique pendant notre temps de service.

Axel VILLECHAIZE

La rue du Sommerard fait partie du musée.

Alain DECOUCHE

Je conçois qu'un atelier pédagogique soit bruyant effectivement. En revanche, quand l'espace sera redonné au public, théoriquement, dans les musées les gens sont tenus à une certaine discrétion.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Vous nous demandez de revoter puisque vous dites que nous passons au vote. La dernière fois nous avons demandé si nous devrions revoter et vous nous avez dit non. Et cette fois-ci, vous nous demandez de voter mais j'aimerais vraiment que vous nous expliquiez sur quoi on vote ?

Bruno SAUNIER

Sur la même chose que la dernière fois, c'est-à-dire la construction du nouveau bâtiment d'accueil, avec les précisions qui donc ont été apportées aujourd'hui, les suggestions qui ont été faites et qui seront prises en compte, naturellement dans la mesure du possible. Je pense au portique de sécurité, je pense à l'agent supplémentaire naturellement. C'est bien noté. L'inversion du local de la régie par rapport au bureau des guides conférenciers. La piétonisation de la rue du Sommerard.

Sur tous ces sujets que nous avons abordés là au cours de la réunion, c'est là-dessus que le CHSCT doit se prononcer.

Nathalie RAMOS

A propos de l'accessibilité non payante au public de la cour, où en est-on ?

Bruno SAUNIER

Cela ne fait pas partie du sujet d'aujourd'hui.

Nathalie RAMOS

Cela fait quand même partie de l'impact de ce projet.

Bruno SAUNIER

Ce sera dans la deuxième partie quand nous aborderons toute la réorganisation du circuit de visite de l'Hôtel de Cluny. Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Donc, nous devons voter pour ou contre ce plan avec hypothétiquement les suggestions apportées, mais seulement hypothétiquement ? La question que je pose, c'est la précision. Parce qu'un pour, ce n'est pas dans le vent, un contre n'est pas dans le vent non plus.

Nous voulons vraiment savoir sur quoi on dit pour et sur quoi on dit contre.

Carole ETIENNE-BOISSEAU

Vous êtes appelés à émettre un avis. Dès lors qu'au cours de cette séance, vous avez formulé vous-mêmes un certain nombre de vœux, l'avis que vous allez émettre, vous pouvez le conditionner par les vœux que vous avez formulés.

On a de toute façon le procès-verbal qui rendra compte des échanges, de ce que l'administration a dit comme étant susceptible de pouvoir être à nouveau exploré. Et puis comme je l'ai dit le 27 mars, le Directeur général lui-même a demandé que l'ensemble de l'opération continue à être très étroitement suivi dans le cadre de ce CHSCT, que ce soient les conditions dans lesquelles les travaux se dérouleront et la façon dont le projet évoluera.

On continuera à avoir des rendez-vous réguliers dans le cadre du suivi classique et puis des avis que vous serez appelés à nouveau à émettre, et notamment pour la phase chantier et leur impact sur les conditions de travail des personnels que vous représentez.

Monsieur le Président, voilà un peu comment je vois les choses pour en tout cas la phase de consultation d'aujourd'hui.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Oui, mais si on vote pour un projet avec les suggestions que nous avons émises et que finalement ce projet n'est pas fait tel que nous le souhaitons, nous ne voulons pas que la responsabilité retombe sur nous.

Bruno SAUNIER

Je crois que les choses sont très claires. Nous venons d'avoir deux heures de discussion sur ce projet de construction d'un nouveau bâtiment d'accueil. D'une part, un certain nombre de précisions ont été apportées par rapport à vos questions de la dernière fois, à la fois par le Capitaine Buffin, par l'équipe du musée de Cluny et par le représentant de l'OPPIC.

Et d'autre part, il y a un certain nombre d'observations, de suggestions qui ont été faites, aussi bien par vous que par nous – quand je dis par nous, c'est l'administration – et auxquelles j'ai le sentiment que nous sommes sur la même longueur d'onde quant au principe de ces suggestions qui ont été faites.

Après, il y a des nécessités de réglementation de construction qui font qu'à l'impossible, nul n'est tenu.

Le procès-verbal de nos échanges fera foi des suggestions et des réponses qui ont été apportées à ces suggestions. Naturellement, nous n'avons, ni même nous, aucune garantie que toutes les observations et suggestions qui ont été faites aujourd'hui pourront être absolument respectées et prises en compte.

Je pense, j'ai le sentiment effectivement qu'un certain nombre de suggestions que nous avons faites collectivement, là ce matin, en CHS, pourront être prises en compte, mais pas la totalité. Il faut que l'on soit très réaliste. Donc, effectivement, le vote porte sur le bâtiment d'accueil et le bâtiment Boeswillwald tels qu'ils vous ont été présentés avec les précisions apportées, avec les suggestions apportées et sur rien d'autre. Mais c'est le procès-verbal qui fera foi du vote qui va être émis par le CHS.

Monsieur Rogier.

Yann ROGIER

Un petit éclairage pour compléter ce qui vient d'être dit. Effectivement, la proposition qui vous est faite est de rendre un avis sur l'ensemble des propositions qui ont été évoquées et qui seront consignées dans le procès-verbal.

Je vous rappelle que l'avis du CHSCT ne lie pas l'administration et ne lie pas le maître d'ouvrage de ce chantier. Mais *a contrario*, l'absence de prise en compte d'une partie des avis rendus par le CHSCT entraîne une aggravation de la responsabilité de l'employeur en cas de recherche de responsabilité.

Ce qui sera gravé dans le marbre du procès-verbal permettra donc de disposer d'un historique des avis rendus. C'est assez précieux. La proposition qui vous est faite est assez large.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Si je peux être claire, parce que j'ai l'habitude de ne pas tourner autour du pot, vous avez tout à fait intérêt à voter, dans le sens que vous voulez, mais en exprimant clairement les conditions que vous mettez à ce vote. C'est la meilleure façon pour qu'elles soient suivies.

Bruno SAUNIER

Monsieur Pinson.

Jean-Pierre PINSON

Peut-on faire une suspension de séance ?

Bruno SAUNIER

Suspension de séance.

La séance est suspendue à 13 heures 15.

Bruno SAUNIER

Bien, je mets aux voix ce projet concernant la construction du bâtiment d'accueil du musée de Cluny. Vous pouvez voter pour, vous pouvez voter contre, vous pouvez vous abstenir. Qui est contre ? Monsieur Bourouh.

Pedro BOUROUH

Concernant le vote, nous serions à l'unanimité pour, à la seule condition que tout ce qui a été dit lors de cette réunion et les engagements qui ont été pris soient correctement retranscrits au PV. Et je ne sais pas si c'est possible ou pas. Et que ce vote pour sera validé au moment de l'approbation du PV.

Nathalie RAMOS

L'avis serait effectif à l'approbation du PV.

Bruno SAUNIER

D'accord. Est-ce que vous avez déjà remarqué précédemment, dans les précédents PV, des observations, des remarques qui n'avaient pas été prises en compte ? Parce que c'est enregistré.

Warda BALAH-CHIKHA

Parfois, les PV sont quand même très allégés et il peut y avoir des contresens aussi ou des choses qui manquent. Il y a pas mal de manquements, et d'ailleurs le dernier n'est pas tout à fait satisfaisant.

Bruno SAUNIER

Celui que vous avez reçu, celui du 27 mars ?

Warda BALAH-CHIKHA

Et précédemment aussi.

Bruno SAUNIER

Nous n'en avons justement pas discuté là encore.

Nathalie RAMOS, En tout cas, pour celui-ci, nous voudrions qu'il soit vraiment complet, que toutes les remarques qui ont été faites, d'une part et de notre part, et les bonnes volontés d'une part et de notre part, en tout cas une volonté de concertation et d'entente soit vraiment mentionnée et bien consignée, et à ce moment-là le vote pour sera effectif à l'approbation du PV.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

En effet, dans le précédent PV, il y a beaucoup d'inversions de prises de parole. Il y a beaucoup de choses qui manquent. Nous avons toujours demandé que les PV – Carole Etienne-Boisseau en est bien consciente – j'ai toujours demandé que les PV soient vraiment retranscrits pratiquement mot pour mot, parce qu'il y a beaucoup trop de contresens, comme le dit Nathalie. Et ensuite ce n'est plus du tout la teneur des débats qui est inscrite au PV.

Bruno SAUNIER

Carole.

Carole ETIENNE-BOISSEAU

Effectivement, on voit que la société de retranscription essaye de rendre un peu plus intelligible parfois les interventions, parce que quand nous sommes dans le parler, nous le savons tous, parfois il y a des choses. Parfois nous-même, administration nous vous demandons de répéter, parce que parfois il peut y avoir des incompréhensions.

Je vous propose qu'à la transmission de cet enregistrement, nous signalions bien que nous souhaitons un vrai mot pour mot, de façon à ce que nous ayons un PV le plus fidèle possible aux échanges, quitte à ce que parfois les phrases ne soient pas forcément de la meilleure syntaxe possible. Mais en tout cas, nous allons attirer leur attention pour que ce soit le plus fidèle possible.

Bruno SAUNIER

D'où effectivement la nécessité de parler dans le micro. Je partage votre sentiment. Il s'agit d'un dossier très important pour l'avenir du musée national du Moyen Age. Donc, il faut que le PV soit le plus fidèle possible et tienne compte donc des observations qui ont été faites de part et d'autre.

C'est bien noté. Carole Etienne vient de le rappeler sur ce PV, et les autres naturellement. Mais celui-ci en particulier.

Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Une précision que je n'ai pas eue tout à l'heure concernant les améliorations que Monsieur Yann Rogier a proposées pour l'atelier en sous-sol. Nous n'avons pas eu de confirmation de la part de la Direction que vous alliez prendre en compte ces améliorations et dans quel délai ?

Je vous propose de faire, avec Monsieur Rogier, un groupe de travail pour exactement dire les améliorations qu'il y a à faire dans cet atelier et y parvenir quand le groupe de travail sera fini.

Bruno SAUNIER

Est-ce que ce processus vous convient ?

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Ce qui ne veut pas dire qu'on reporte aux Calendes grecques. Cela peut être une première réunion le mois prochain.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Je pense que Monsieur Rogier a déjà dit, pendant la visite, et aujourd'hui même, deux fois les mêmes choses sur les améliorations à mettre en place. Un groupe de travail, je ne sais pas ?

Yann ROGIER

Il faut adopter une méthode de travail qui est très simple, qui est d'évaluer avec des prises de mesures, en associant le médecin, sur la qualité de l'air, sur les débits, sur l'éclairage. Et sur la base de cette évaluation, ensuite planifier des améliorations.

Bruno SAUNIER

Monsieur Villechaize.

Axel VILLECHAIZE

Monsieur Rogier, en fait, pour les débits, il y a un bureau de contrôle qui passe tous les ans pour vérifier le débit en air.

Yann ROGIER

Nous n'avons pas vu les résultats.

Axel VILLECHAIZE

Certes, donc je vais vous passer directement le compte rendu du bureau de contrôle. En effet, l'éclairage, vous l'avez dit, est important. Voilà, je ne sais pas où on va, soit on fait un groupe de travail, soit on ne fait pas de groupe de travail et je prends exactement ce que Monsieur Rogier et le Docteur Lardoux ont dit, et ce que vous avez dit. Je vous laisse décider.

Bruno SAUNIER

Sur ce point particulier, je retiens que sur la base des relevés qui sont faits, des remarques qui ont été faites, à la fois la dernière fois, et aujourd'hui, pourrait être constitué, ou sera constitué, un groupe de travail *ad hoc* pour trouver les pistes et ensuite la mise en œuvre des améliorations possibles. Madame Balah-Chikha et Monsieur Decouche ensuite.

Warda BALAH-CHIKHA

Il faut absolument que les installateurs, ceux qui sont dans ces ateliers, soient non pas seulement associés mais sérieusement conviés à cette réunion. C'est-à-dire que c'est obligatoire en fait.

Bruno SAUNIER

C'est noté. Monsieur Decouche.

Alain DECOUCHE

Je voulais juste intervenir sur l'éclairage. Effectivement, comme il va y avoir suppression de deux éclairages zénithaux, il faudra les remplacer par un éclairage lumière du jour approprié, mais que, également, il y ait une vigilance du service de maintenance lors du re-lampage pour les bons néons et les bonnes lampes soient remises dans les lustres pour assurer vraiment cette lumière du jour. Ce qui pêche souvent, c'est cela. Nous avons au départ des lustres lumière du jour, et puis les lampes ne sont pas remises comme il faut parce que ce sont des associations de plusieurs lampes et de plusieurs tubes qui permettent le bon éclairage.

Bruno SAUNIER

Nous n'allons peut-être pas commencer le travail du groupe de travail. Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Par contre, on n'attend pas le nouveau bâtiment.

Bruno SAUNIER

On est bien d'accord. Est-ce que je mets aux voix ? Monsieur Bourouh.

Pedro BOUROUH

Nous vous l'avons dit, nous sommes pour, mais ce sera validé lors de la validation du PV lors du prochain CHSCT.

Donc, je pense que nous sommes unanimes pour, avec cette réserve. Cela nous permet d'établir la réserve et de voir si tout a été retranscrit correctement. Et dans ces cas-là, avec la validation du PV le vote pour sera pris en compte. Nous sommes pour sous réserve de la validation du PV.

La présentation de l'avant-projet définitif du bâtiment d'accueil du Musée du Moyen Age, thermes et hôtel de Cluny recueille un avis favorable à l'unanimité sous réserve de la validation du procès-verbal de la réunion du 16 avril 2015.

Bruno SAUNIER

Nous sommes d'accord. OK pour ce point de l'ordre du jour. Merci beaucoup. Je remercie l'équipe du musée de Cluny, l'OPPIC et le Capitaine Buffin de nous avoir apporté leur éclairage.

Elisabeth TABURET-DELAHAYE

Et en mon nom personnel, je vous remercie à la fois pour l'intérêt que vous portez à ce projet, pour votre vigilance, et pour la confiance que vous avez montrée ce matin.

Merci à vous, merci à tous, merci aux experts qui ont bien voulu venir.

Questions diverses

Bruno SAUNIER

Nous avons le point sur les questions diverses. En question diverse, je crois que vous avez une demande concernant les musées du XX^{ème} sur la Côte d'Azur. Si vous voulez que l'on retranscrive, n'oubliez pas le micro.

Warda BALAH-CHIKHA

Nous n'avons pris note de la prochaine séance. Nous n'avons pas encore de date.

Bruno SAUNIER

Non. Qui souhaite intervenir ? Monsieur Bourouh.

Pedro BOUROUH

Concernant les musées du XX^{ème} siècle, je pense que vous avez été mis en copie sur l'alerte que j'ai faite concernant un agent qui crée des gros problèmes. Je me suis entretenu avant-hier, ou hier, avec Monsieur Raybaud, par téléphone. Il s'avère en fin de compte qu'il a un peu les pieds et poings liés par rapport à cette situation. C'est une situation qui s'est reproduite dans le passé, pas forcément avec cet agent-là mais avec d'autres agents, où il avait fait lui, en sa qualité de secrétaire général, des demandes de sanction disciplinaire. Et il s'est trouvé qu'il n'a pas été suivi par l'administration.

Aujourd'hui, avec les gros problèmes qui se passent, il n'ose pas faire cette demande parce que cela lui retombe dessus. Donc, je pense qu'il faut prendre en considération la main courante qui a été déposée par cet agent. Il y a deux autres agents, voire plus, qui sont sous la menace verbale de ce personnage, qu'il faut à un moment donné arriver à extraire de cet établissement. Il faut arriver à extraire cet agent pour retrouver une sérénité dans les musées du XX^{ème} siècle. Actuellement, par rapport aux menaces verbales telles qu'elles ont été proférées, je pense qu'il ne faut pas attendre que cette personne passe à l'acte.

Bruno SAUNIER

Je vais laisser Madame Etienne-Boisseau faire un point de la situation et vous répondre.

Carole ETIENNE-BOISSEAU

Nous sommes sur un sujet un peu délicat, dans la mesure où on est sur une situation individuelle. Or, le CHSCT normalement n'est à même que de traiter de situations collectives. Je le précise parce qu'il faut que l'on reste prudent dans la façon dont on aborde les choses en séance.

Effectivement, vous nous avez adressé cette alerte. Vous avez eu le secrétaire général des musées du XX^{ème} siècle. La seule réponse que je peux vous faire, c'est que nous allons traiter la situation de cet agent au niveau de la Direction générale des patrimoines, en lien avec le service des ressources humaines, comme nous le traitons dans des cas de figure similaires, c'est-à-dire sur un plan disciplinaire.

Donc, c'est à l'instruction des services compétents avec une demande de procédure. Bien entendu, à ce stade, je ne peux absolument pas vous dire ce que cela donnera. En tout cas, le problème a été pris en considération. Tout est mis en œuvre pour actionner une procédure disciplinaire considérant bien sûr que nous sommes face à une faute professionnelle.

Bruno SAUNIER

Monsieur Bourouh.

Pedro BOUROUH

Comme je le disais, le secrétaire général m'a fait part de, non pas de son inquiétude, mais par un passif où il s'est retrouvé à un moment donné harcelé et il a pu être ensuite considéré comme harceleur vis-à-vis de l'administration, donc il ne voulait pas se retrouver dans cette situation. Donc, s'il est suivi aujourd'hui ou si la demande est faite au-dessus, je m'en réjouis.

Carole ETIENNE-BOISSEAU

Je vous le confirme.

Bruno SAUNIER

Je peux juste ajouter que mon adjointe, Marion Oechsli, et le chef du bureau des Musées nationaux sont descendus sur place la semaine dernière, pour une autre raison. Ils assistaient au conseil d'administration du musée national du sport à Nice. Mais ils sont allés aussi au musée du XXe. Et ils ont donc discuté et se sont rendu compte sur place de la situation. Donc, ce n'est pas traité comme cela, depuis un bureau parisien. Il y a eu une visite sur place au musée du XXe.

Monsieur Bourouh et Madame Balah-Chikha ensuite.

Pedro BOUROUH

Si le besoin est, dans ce cas-là, on fera une demande d'enquête aussi.

Bruno SAUNIER

Merci beaucoup. Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Pour le prochain CHSCT, j'aimerais bien faire un point sur Les Eyzies à la suite de la visite que nous avons eue l'an dernier. J'aimerais avoir les suites parce qu'apparemment ce qui s'est dit lors de la visite n'a pas été suivi d'effet.

Bruno SAUNIER

Sur les musées du XX^{ème} ?

Warda BALAH-CHIKHA

Non, Les Eyzies.

Carole ETIENNE-BOISSEAU

Je note votre demande. Ceci étant, effectivement, comme Monsieur Pedro Bourouh m'en a alerté, l'établissement est en recherche de secrétaire général. Donc, cela risque d'être un petit peu complexe, dans cette phase transitoire, de traiter sans secrétaire général. On a bien sûr un chef d'établissement, mais c'était quand même le secrétaire général qui portait toutes ces questions RH.

Donc, cela risque d'être un peu court pour le mois de juin. En tout cas, on le note et on verra ce qu'on peut faire.

Bruno SAUNIER

Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Nous devons aujourd'hui donner des dates pour les visites. Nous n'allons pas attendre le mois de juin pour savoir si, en septembre ou au mois de juin, on doit aller quelque part. Au mois de mai, est-ce que la visite à Cluny est annulée ou pas ? Est-ce que la visite d'Ecouen, en lisant le PV, apparemment ils n'ont pas envie que l'on vienne, mais n'est-ce pas la fête à Ecouen ? Le 27 et le 28 mai, il y avait deux visites prévues, une à Cluny, une à Ecouen. Et apparemment celle d'Ecouen ne se ferait qu'en septembre et nous ne sommes pas d'accord en fait.

Carole ETIENNE-BOISSEAU

C'est vrai que moi-même, j'ai dû m'absenter pendant deux semaines, et Kevin Thierry, lui-même, est en congés depuis ma reprise lundi. Nous n'avons pas pu nous voir pour assurer un bon relais.

Ce que je vois dans mon agenda en revanche, c'est que le 27 mai *a priori*, on serait toujours sur une visite CHSCT à Ecoeu, au vu des échanges qu'il a pu avoir. Mais c'est vraiment sous toutes réserves. Je l'ai toujours dans mon agenda. Nous allons essayer de bien nous caler, bien vérifier pour vous donner ces informations le plus vite possible.

Bruno SAUNIER

Je confirme pour Ecoeu. L'équipe de direction du musée d'Ecoeu ne souhaitait pas qu'on maintienne la visite, mais nous avons insisté pour qu'elle ait lieu avant le mois de septembre. Donc, effectivement le 27 mai. Madame Balah-Chikha.

Warda BALAH-CHIKHA

Et pour la visite sur L'Île-d'Aix, elle serait au mois de septembre.

Carole ETIENNE-BOISSEAU

C'est le vœu que vous avez émis, nous ne le perdons pas de vue et nous verrons dans quelle mesure l'organiser. Pour le coup, nous n'avons pas eu le temps de se rapprocher de Malmaison pour les informer de votre demande et l'organiser.

Warda BALAH-CHIKHA

Et pour la date aussi du prochain CHSCT du coup. Comme elle a été changée, nous n'avons toujours pas de date.

Carole ETIENNE-BOISSEAU

C'est pareil. Mon équipe a été très occupée pendant les quinze jours où il y a eu deux CT sur cette période-là. Donc, je dois vraiment refaire le point. Je ne sais pas si Kevin Thierry a eu le temps de s'occuper de trouver une nouvelle date. Mais nous allons revenir vers vous assez vite.

Warda BALAH-CHIKHA

Excusez-moi, mais sur mon agenda, c'était noté le 27 et le 28, il y avait une visite à Cluny, une visite à Ecoeu. Là, reste-t-on sur le 27 à Ecoeu ?

Carole ETIENNE-BOISSEAU

Il n'y a plus de visite à Cluny.

Warda BALAH-CHIKHA

Il n'y a plus de visite à Cluny ?

Bruno SAUNIER

En fait, cela paraît très prématuré de refaire une visite à Cluny. Nous avons quand même visité le musée assez largement la dernière fois. Nous reverrons dans la phase travaux.

Carole ETIENNE-BOISSEAU

L'autre fois, nous avons eu ce débat sur les dates pour la prochaine réunion.

La séance est levée à 13 heures 35

Bruno SAUNIER

Pedro BOUROUH

Président du CHSCT

Secrétaire du CHSCT

Warda BALAH-CHIKHA

Et pour la visite sur l'île d'Arx, elle avait au mois de septembre.

Carole ETIENNE-BOISSEAU

C'est la venue que vous avez eue, nous ne la perdons pas de vue ni nous venons dans quelle mesure l'organiser. Pour le coup, nous n'avons pas eu le temps de se rapprocher de Maitresse pour les échanger de vos demandes et l'organiser.

Warda BALAH-CHIKHA

Et pour la visite sur le prochain CHSCT du coup. Comme elle a été changée, nous n'avons aucune idée de date.

Carole ETIENNE-BOISSEAU

C'est par là. Mon équipe a été très occupée pendant les quinze jours où il y a eu deux CHSCT. Cette période-là. Donc, je dois vraiment réajuster le point. Je ne sais pas si Kevin Thierry a eu le temps de s'occuper de trouver une nouvelle date. Mais nous allons revenir vers vous assez vite.

Warda BALAH-CHIKHA

Excusez-moi, mais sur mon agenda, c'était noté le 27 et le 28, il y avait une visite à Cluny, une visite à Cluny. Là, c'est-à-dire sur le 27 à Cluny ?

Carole ETIENNE-BOISSEAU

Il n'y a plus de visite à Cluny.

Warda BALAH-CHIKHA

Il n'y a plus de visite à Cluny ?

Bruno SAURER

En fait, c'est peut-être prématuré de revenir sur la visite à Cluny. Nous avons quand même visité le musée assez largement la dernière fois. Nous revenons dans le prochain travail.

Carole ETIENNE-BOISSEAU

L'autre fois, nous avions eu ce débat sur les dates pour le prochain réunion.

La séance est levée à 13 heures 38.

Carole ETIENNE-BOISSEAU

Bruno SAURER
BOISSEAU

